



Présentation

Contenu de l'outil

une fiche d'aide à la préparation du jeu - 8 étiquettes « consignes » - une fiche « en savoir plus » - une feuille de route - un livret d'accompagnement et sa solution - 24 cartes pour le jeu des matières premières - une fiche solution du jeu des matières premières - 5 illustrations de différentes poubelles - des brochures informatives sur le tri sélectif, le recyclage et le compost - 10 illustrations de bennes de déchèterie - 20 illustrations d'objets à jeter - une fiche solution du jeu de la déchèterie - 6 cartes illustrées de la filière du papier - la solution de la filière du papier

Public : 6 ans et +

Durée : 1h30 à 2h

Période : toute l'année

Matériel supplémentaire à prévoir : (atelier 2) des ciseaux - des bâtons de colle - divers prospectus ou catalogues - (atelier 3) des cartons et des seaux tenant lieu de bennes ou de poubelles - des déchets « propres » d'origines diverses (cuisine, salle de bain, chambre ou bureau, jardin) - (atelier 4) 3 poubelles, grise, jaune et orange - un bac faisant office de poubelle à verre - des déchets « propres » d'origines diverses (y compris des déchets fermentescibles) - (atelier 6) un composteur - (atelier 7) 5 objets valorisés associés à 5 déchets

OBJECTIFS :

- Connaître quelques matières premières d'objets usuels
- Sensibiliser au tri sélectif et à la biodégradabilité des déchets
- Comprendre que les déchets peuvent avoir une deuxième « vie » (recyclage) = matières valorisées

Déroulement

Le jeu a pour but de découvrir les déchets en abordant différents thèmes : matières premières, tri, filières, compost, recyclage.

Prendre soin d'installer les 8 ateliers sur 8 tables suffisamment éloignées les unes des autres.

Les enfants sont divisés en équipes de 3 à 5 en fonction de l'encadrement disponible. À l'aide de la feuille de route, un animateur ou l'enseignant envoie les enfants sur les différentes bornes (tous les groupes doivent être sur des bornes différentes). Les autres adultes aident les enfants ou valident les ateliers. Quand un groupe a terminé sa mission, il remplit la partie correspondante sur son livret puis revient vers le maître du jeu qui vérifie la réponse. Si elle est exacte, il valide la mission et envoie l'équipe sur une autre borne. En cas d'erreur, il peut aider les enfants à corriger ou renvoyer l'équipe refaire la mission.

Borne n°1 - Les matières :

Placer les cartes face visible. Les enfants doivent assembler les paires constituées chacune de la matière première et de l'objet qu'elle permet de fabriquer. Pour les plus jeunes, les



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

paire solution peuvent être mises à leur disposition. Selon le nombre et l'âge des enfants, on pourra proposer de 4 à 12 paires à retrouver.

Borne n°2 - Les objets :

À partir de journaux publicitaires les enfants cherchent des objets à découper et à coller sur le livret : un en plastique, un en métal, un en verre, un en carton.

Borne n°3 - À qui sont ces déchets ? :

Des déchets originaires de différents lieux de la maison (salle de bain, cuisine, bureau, jardin) sont disposés sur la table. 4 seaux sur lesquels sont collées les illustrations tiennent lieu de poubelles. Les déchets doivent être replacés dans leur poubelle d'origine. Penser à faire remettre les déchets sur la table à la fin du jeu.

Borne n°4 - Le tri sélectif :

Mettre les déchets présents sur la table dans la bonne poubelle (grise, jaune, orange, verre). Les enfants pourront s'aider de la brochure « Guide du tri » réalisée par Montpellier Méditerranée Métropole.

Borne n°5 - La déchèterie :

Les enfants placent les cartes de déchets dessinés sur les bonnes bennes de la déchèterie (voir illustrations des bennes à découper) : encombrants - déchets verts - métaux - gravats - produits toxiques - batteries - huiles usagées - vêtements - bois - appareils électriques ou électroniques.

Correction :

- encombrants : *vieux matelas*
- déchets verts : *branche, feuilles mortes, tontes de gazon*
- métaux : *vieux vélo*
- gravats : *assiette cassée, briques, parpaings, terre*
- produits toxiques : *bombe de peinture, désherbant, pot de peinture*
- batteries : *batterie, piles*
- huiles usagées : *huile de vidange*
- vêtements : *chemise en coton, pull en laine*
- bois : *palette*
- appareils électriques ou électroniques : *cuisinière, réfrigérateur*

Borne n°6 - Le composteur :

Les groupes observent le composteur, soulèvent le couvercle et regardent ce qu'il y a à l'intérieur. Avec l'aide complémentaire de la brochure « le guide du compostage » de Plastic Omnium, ils barrent les objets qu'on ne peut mettre dans le composteur.

Borne n°7 - Les objets recyclés :

Placer sur la table 5 déchets (carton d'emballage, feuilles mortes, verre de yaourt, boîte de conserve et bouteille plastique) et 5 objets valorisés (carton, compost, bouteille en verre, trombone, polaire).

À l'aide de la brochure réalisée par Éco-Emballages et intitulée « Le recyclage ou la deuxième vie des emballages », les enfants associent chaque déchet à l'objet qu'il a permis de fabriquer.

Borne n°8 - Le jeu des filières :

Les enfants remettent dans l'ordre les 6 étiquettes représentant la filière du recyclage du papier.



Prolongements

On peut envisager que les thématiques des missions soient reprises et approfondies. En plus de la correction du livret, une fiche « en savoir plus » propose des compléments d'informations pour aller plus loin avec les élèves.

Pistes d'approfondissement :

- Les matières premières, origine géographique, renouvellement.
- Mise en place du tri dans l'école : récupération de papiers brouillon, poubelle jaune, composteur, vermicompostage.
- Étude des filières des déchets.
- Visite de lieux de gestion des déchets : point propreté, centre de tri Déméter, unité de méthanisation Amétyst.
- Réutilisation, revalorisation : activités de « récup'art », fabrication de papier recyclé.
- Les gestes écocitoyens pour réduire la production de déchets ou tendre vers le zéro déchet.

Les ateliers des bornes 3, 5 et 8 sont inspirés du dispositif « Rouletaboule » édité par le réseau « École et Nature ».





Préparation des ateliers

Prévoir un livret par équipe. En plus de l'étiquette « consigne », voici pour chaque borne le matériel à installer :

Borne n°1 - Les matières :

Les 24 cartes du jeu des matières premières - la fiche solution retournée

Borne n°2 - Les objets :

Divers prospectus ou catalogues - des ciseaux - des sticks de colle

Borne n°3 - À qui sont ces déchets ? :

4 illustrations de différentes poubelles - des cartons et des seaux tenant lieu de poubelles (leur fixer les 4 images correspondantes) - des déchets « propres » d'origines diverses (cuisine, salle de bain, chambre ou bureau, jardin)

Borne n°4 - Le tri sélectif :

Brochure informative sur le tri sélectif (Montpellier Méditerranée Métropole) - des déchets propres de différentes matières, recyclable ou non (ne pas oublier les déchets fermentescibles) - 3 poubelles : grise, jaune et orange ou des cartons et des seaux tenant lieu de ces poubelles - un bac pour le conteneur à verre (y fixer l'image du conteneur)

Borne n°5 - La déchèterie :

10 illustrations de bennes de déchèterie - 20 illustrations d'objets à jeter - la fiche solution retournée

Borne n°6 - Le composteur :

Un composteur - brochure informative sur le compost (Le guide du compostage)

Borne n°7 - Les objets recyclés :

5 objets valorisés associés à 5 déchets (bocal en verre - bouteille en verre - bouteille en plastique - veste polaire - carton - carton de suremballage - boîte de conserve - trombone - feuilles mortes - compost) - brochure informative d'Éco-Emballages « Le recyclage ou la deuxième vie des emballages »

Borne n°8 - Le jeu des filières :

6 cartes illustrées de la filière du papier - une fiche solution



En savoir plus...

Borne n°1 - Les matières

Le pétrole est la matière première des plastiques et de nombreux carburants. On le trouve sous forme de nappes souterraines sur terre ou sous les océans.

Le coton est une fibre végétale qui entoure les graines des cotonniers. Il est donc issu d'une plante. On le trouve dans de nombreux textiles.

Le papier et le carton sont fabriqués à partir de bois.

Le sable contient essentiellement de la silice. La silice est fondue à très haute température pour former le verre. L'extraction du sable dans les rivières dégrade fortement les écosystèmes en favorisant des crues ou des baisses de la nappe phréatique.

Certaines matières premières ont une quantité finie sur Terre (pétrole, sable ...). C'est-à-dire que lorsque cette quantité aura été épuisée, il n'y en aura plus. On peut par contre recycler les objets fabriqués à partir de ces matières.

D'autres matières, comme le bois et le coton, sont renouvelables. Pour ne pas en manquer, il suffit de planter des arbres ou des cotonniers. Les objets fabriqués à partir de ces matières peuvent également être recyclés.

Borne n°3 - À qui sont ces déchets ?

Cet atelier permet de prendre conscience que nous sommes producteurs de déchets tout au long de la journée. Suivant les lieux de la maison, les déchets produits ne sont pas les mêmes. On peut ainsi adapter ses « poubelles » :

Dans le jardin, la plupart des déchets sont biodégradables et peuvent aller au composteur.

Dans la salle de bain, beaucoup de déchets sont des récipients recyclables. Il sera donc utile de prévoir un sac de récupération des déchets recyclables en plus de la poubelle non recyclable.

Dans la chambre ou le bureau, la plus grande partie des déchets est représentée par des feuilles. Une corbeille à papier sera alors la bienvenue. Les papiers seront ensuite apportés à la poubelle jaune.

La cuisine est la pièce où sont produits le plus de déchets. En plus de la poubelle non recyclable, il est indispensable de prévoir une poubelle pour les déchets recyclables. Par ailleurs, tous les restes de repas doivent aller dans la poubelle orange ou au composteur. Ne pas oublier enfin de mettre les verres (bouteilles, bocaux...) à part, pour ensuite les porter au container à verre.

Borne n°4 - Le tri sélectif

Le tri proposé ici est basé sur la politique de traitement des déchets de Montpellier Méditerranée Métropole. Des modifications seront peut-être à apporter suivant la commune.



En savoir plus...

Dans la poubelle jaune :

- tous les emballages : boîtes métalliques, canettes, bouteilles et flacons en plastiques, briques alimentaires, boîtes et emballages en carton, barquettes en aluminium... Peu importe si l'emballage est encore un peu imprégné de sauce. Inutile de le laver, il suffit simplement de bien le vider.
- des papiers, journaux, des magazines, des prospectus.

Dans le container à verre : Les bouteilles, bocaux, pots exclusivement en verre, sans bouchon, capsule ou autres attaches métalliques (pas de vaisselle ou de vitrage).

Dans la poubelle grise : Tout ce que vous ne mettez pas dans le bac jaune ou orange est destiné au bac gris, SAUF : verre, médicaments, déchets toxiques (peintures, solvants,...), piles, déchets d'équipements électriques et électroniques.

Dans la poubelle orange : Restes de repas, sachets d'infusions, marc de café, épiluchures, essuie-tout, mouchoirs en papiers, fleurs fanées.

Borne n°5 - La déchèterie

La déchèterie récupère les déchets des habitants d'une ou de plusieurs communes. Elle collecte les déchets ménagers, les déchets recyclables qui ne peuvent pas être jetés dans les poubelles traditionnelles ou les déchets toxiques.

La déchèterie trie les déchets dans des bennes appropriées, afin de les recycler, de les valoriser ou de les détruire dans des établissements adaptés.

Elle collecte les déchets suivants :

- papier, carton
- bois, déchets verts, gazon, branchages
- ferrailles
- verre
- matières plastiques
- pneumatique
- électroménager
- déchets d'équipements électriques et électroniques

Apporter ses déchets à la déchèterie, c'est accomplir un geste citoyen pour l'environnement, en offrant une seconde vie à ses déchets. Les déchets seront envoyés vers des structures spécialisées dans leur recyclage, leur valorisation ou leur destruction.

Toutes les déchèteries ne collectent pas tous les types de déchets. Il faut se renseigner au préalable.



En savoir plus...

Borne n°6 - Le composteur

Pour une meilleure décomposition les déchets doivent être découpés en morceaux. Il est indispensable d'alterner les couches de déchets verts (herbe, épluchures) avec des déchets bruns (feuilles mortes, carton, herbes sèches...).

Le composteur peut recevoir :

- Les déchets de ma cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, fruits et légumes abîmés, etc.
Ne pas mettre la viande, les os et les agrumes.
- Les déchets de mon jardin : tailles, branches, tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, fanes de légumes, mauvaises herbes, fumier, etc.
- Les déchets de ma maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres froides, sciures, copeaux, plantes d'intérieur, etc.

Borne n°7 - Les objets recyclés

En fonction de leur nature, les plastiques peuvent être transformés en :

- vêtements (pull polaire, anorak, tee-shirt, etc.)
- flacons opaques
- tuyaux
- renforts de baskets
- récipients pour produits non alimentaires
- meubles de jardin
- ...le plastique recyclé entre aussi dans la composition des tableaux de bord de voiture, des matelas, des couettes etc.

Le recyclage des briques alimentaires sert par exemple à fabriquer du carton, du papier sanitaire (hygiénique, essuie-tout), des enveloppes, du papier peint...

Par refonte, le verre est recyclable à l'infini. Il faudra juste séparer les verres colorés du verre blanc.

Comme le verre, les métaux sont également recyclables à l'infini.

Borne n°8 - La filière du papier

1. Je jette mes vieux papiers dans la poubelle prévue (poubelle jaune ou container spécifique).
2. Un camion vient récupérer la poubelle et transporte son contenu au centre de tri.
3. Des opérateurs séparent les métaux, les plastiques, les cartons et papiers.
4. Les cartons et papiers sont comprimés en balles.
5. Les balles sont traitées dans une usine de papier. Elle produit notamment de très gros rouleaux de papier qui seront la matière première de nouveaux tirages.
6. Un nouveau journal a pu être imprimé sur du papier recyclé.



Consignes des ateliers



1. Les matières



Former des paires avec les cartes.
Une paire est formée d'un objet et de la matière première avec lequel il est fabriqué.



2. Les objets



Parmi les prospectus découpe et colle sur ton carnet :
*1 objet en plastique, 1 objet en métal,
1 objet en verre, 1 objet en carton.*



3. À qui sont ces déchets ?



Regarde les déchets posés sur la table.
Mets les déchets dans la poubelle qui correspond à l'activité de chaque personnage.



4. Le tri sélectif



Chacun choisit un déchet et annonce de quelle matière il est constitué.
Il met ensuite le déchet dans la bonne poubelle.
Chaque poubelle doit avoir un déchet.



5. La déchèterie



Place chaque image de déchet dans la bonne benne.



6. Le composteur



Observe cette drôle de poubelle.
Regarde ce qu'il y a à l'intérieur
et trouve les intrus en t'aidant du document.



7. Les objets recyclés



Regarde les objets posés sur la table.
Associe le déchet avec son objet recyclé.



8. Le jeu des filières



Regarde les cartes et remets-les dans l'ordre.
Le début de l'histoire commence
par la mise du déchet à la poubelle.



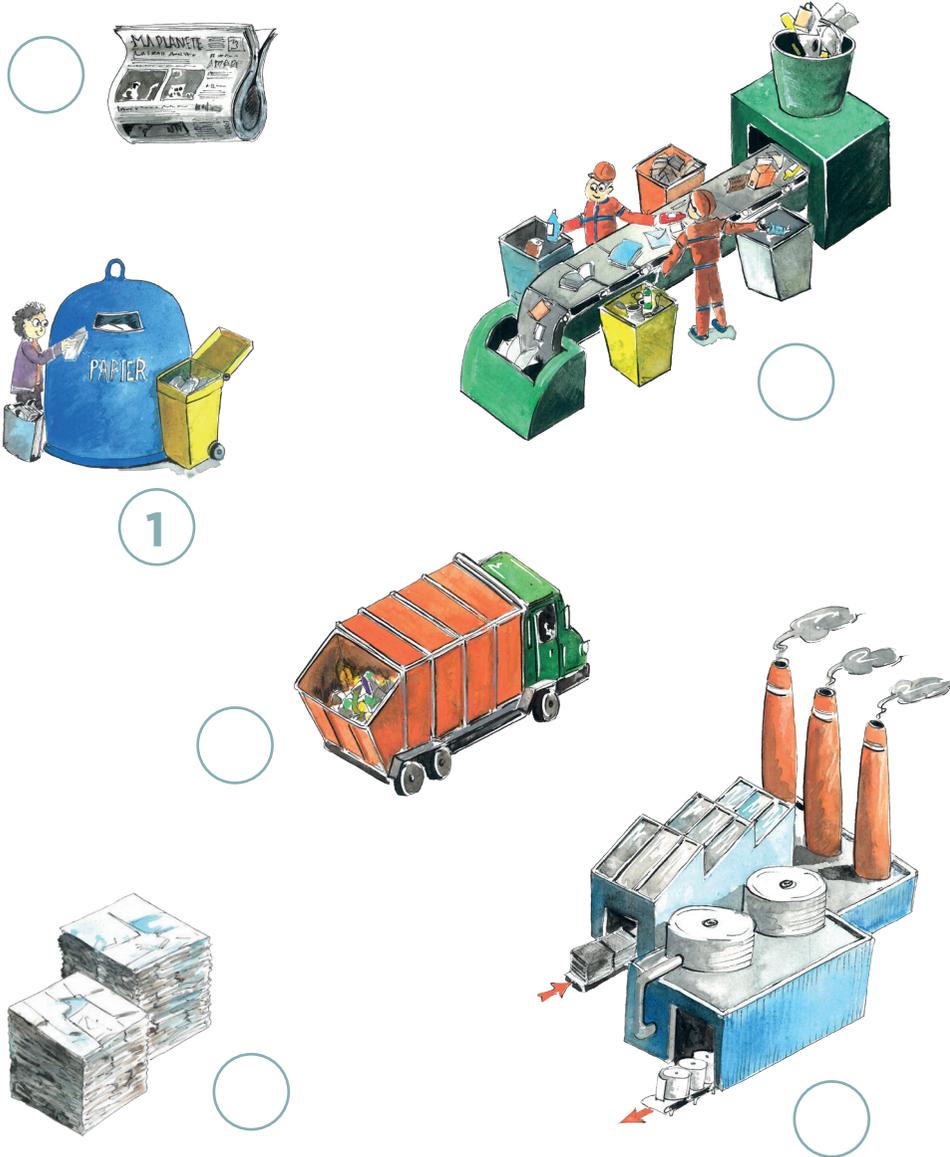
Feuille de route

| ÉQUIPES ÉTAPES | A | B | C | D | E | F |
|----------------------------------|---|---|---|---|---|---|
| 1 les matières premières | | | | | | |
| 2 la matière des objets | | | | | | |
| 3 D'où viennent les déchets ? | | | | | | |
| 4 le tri sélectif | | | | | | |
| 5 la déchèterie | | | | | | |
| 6 le composteur | | | | | | |
| 7 les objets recyclés | | | | | | |
| 8 la filière du papier | | | | | | |



8. La filière du papier

Remets les images dans l'ordre en les numérotant de 1 à 6.



Livret d'accompagnement

1. Les matières premières

Relie chaque matière première à l'objet qu'elle permet de fabriquer.





2. La matière des objets

Parmi les prospectus, découpe et colle sur la feuille :

*un objet en **métal**, un objet en **plastique**,
un objet en **verre** et un objet en **carton**.*

7. Les objets recyclés

Par leur recyclage certains déchets permettent de fabriquer de nouveaux objets.

Relie chaque déchet à l'objet qu'il permet de fabriquer.



D
É
C
H
E
T
S



O
B
J
E
T
S

R
E
C
Y
C
L
É
S



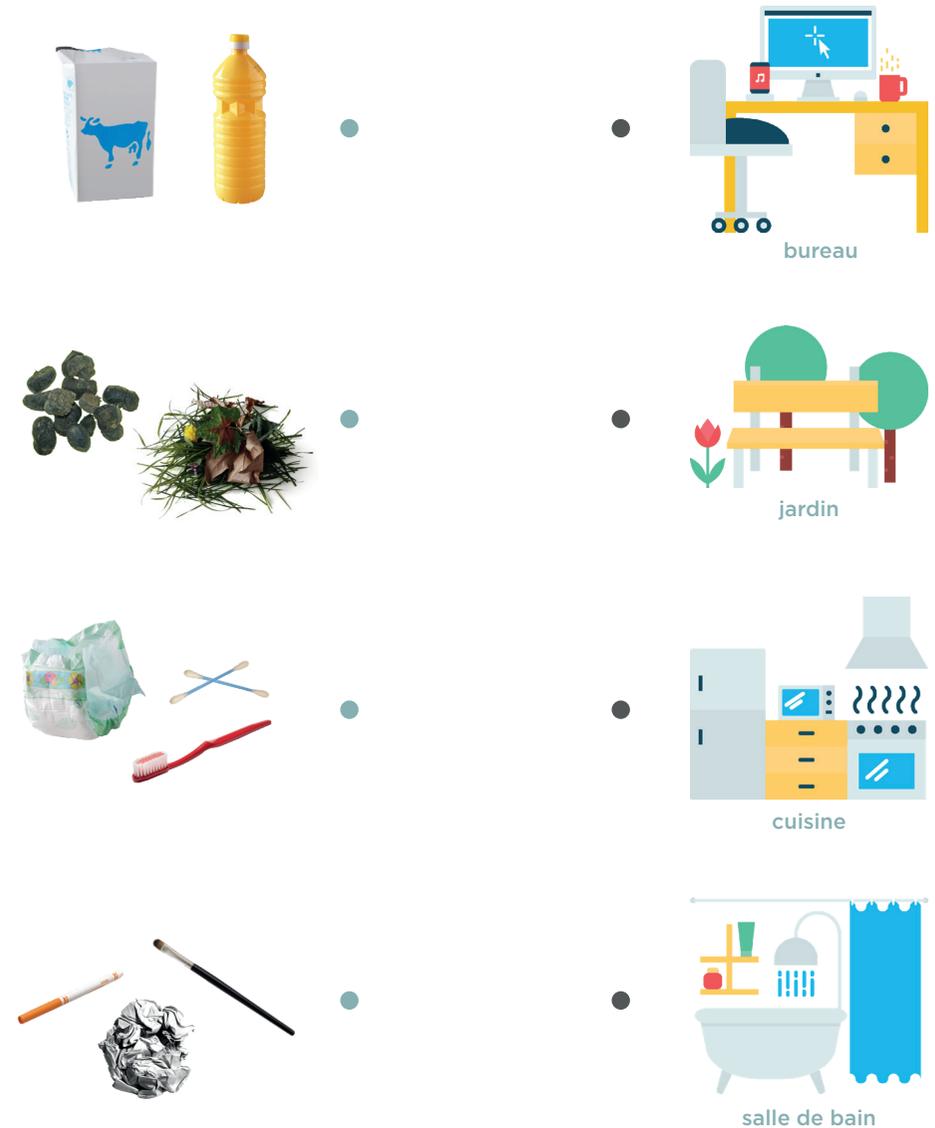
6. Le composteur

Barre les déchets qui ne vont pas dans le composteur.



3. D'où viennent les déchets ?

Relie les déchets à leur lieu de provenance.





4. Le tri sélectif

Place les déchets dans la bonne poubelle.



conteneur
à verre



poubelle
grise



poubelle
jaune



poubelle
orange

5. La déchèterie

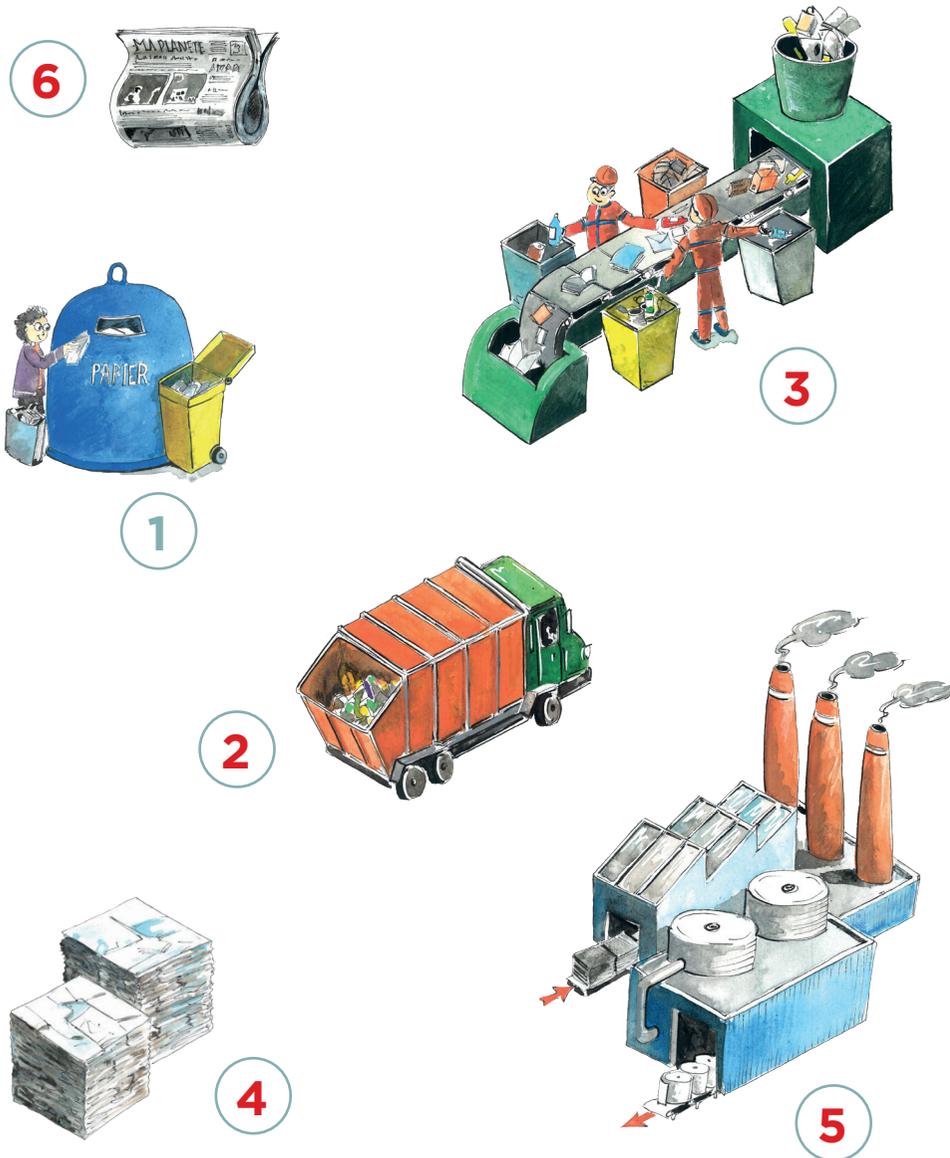
Mets chaque déchet dans la bonne benne.





8. La filière du papier

Remets les images dans l'ordre en les numérotant de 1 à 6.



Livret d'accompagnement

1. Les matières premières

Relie chaque matière première à l'objet qu'elle permet de fabriquer.





2. La matière des objets

Parmi les prospectus, découpe et colle sur la feuille :

*un objet en **métal**, un objet en **plastique**,
un objet en **verre** et un objet en **carton**.*

7. Les objets recyclés

Par leur recyclage certains déchets permettent de fabriquer de nouveaux objets.

Relie chaque déchet à l'objet qu'il permet de fabriquer.

D
É
C
H
E
T
S

OBJETS RECYCLÉS



6. Le composteur

Barre les déchets qui ne vont pas dans le composteur.



3. D'où viennent les déchets ?

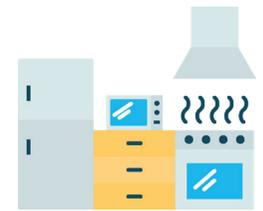
Relie les déchets à leur lieu de provenance.



bureau



jardin



cuisine



salle de bain





4. Le tri sélectif

Place les déchets dans la bonne poubelle.



conteneur à verre



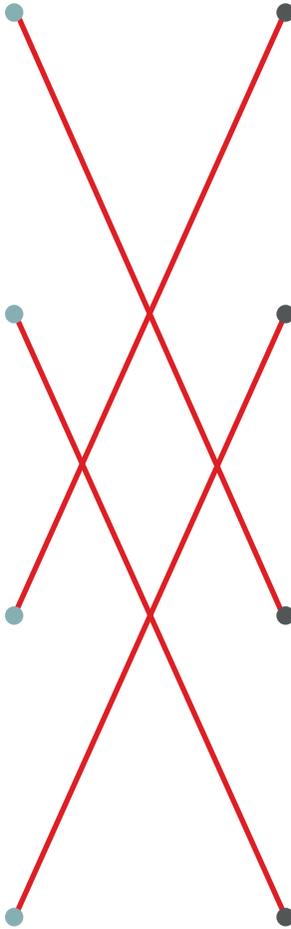
poubelle grise



poubelle jaune

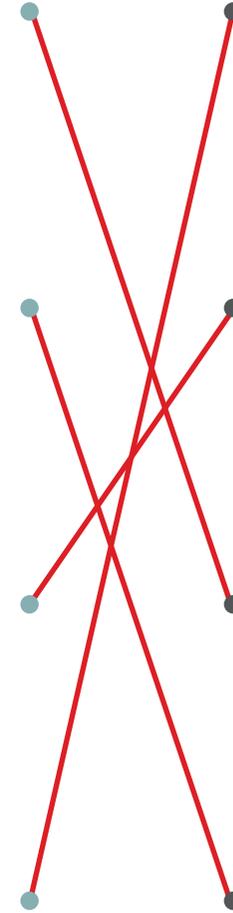


poubelle orange



5. La déchèterie

Mets chaque déchet dans la bonne benne.





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



**12 cartes « matière première »,
12 cartes « objet »
et 4 dos de cartes
à découper**



bois - papier

coton - t-shirt

sable - verre

minerai de fer - fer

végétaux - compost

pétrole - plastique

bovin - cuir

bauxite - aluminium

latex - gants de ménage

mouton - vêtement de laine

argile - poterie

blé - pain



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



bois



papier



coton



T-shirt



La course aux déchets

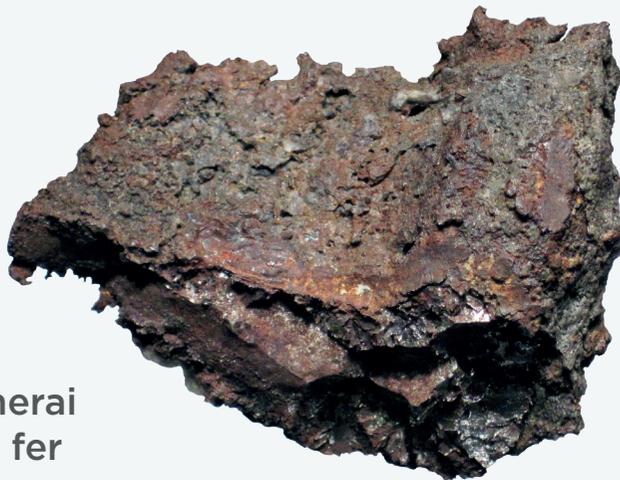
Jouons autour du traitement des déchets



sable



verre



minerai
de fer



fer



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



végétaux



compost



pétrole



plastique



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



bovin



cuir



bauxite



aluminium



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



latex



gants de ménage



mouton



vêtement en laine





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



argile



poterie



blé



pain



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

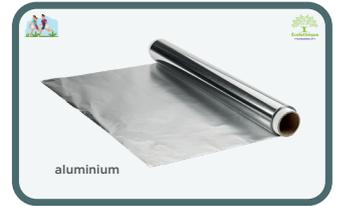
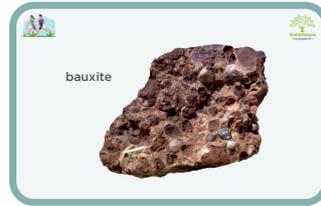
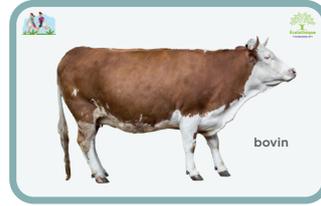




La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

Solution du jeu des « matières premières »





Poubelle pour l'atelier n°3





Poubelle pour l'atelier n°3



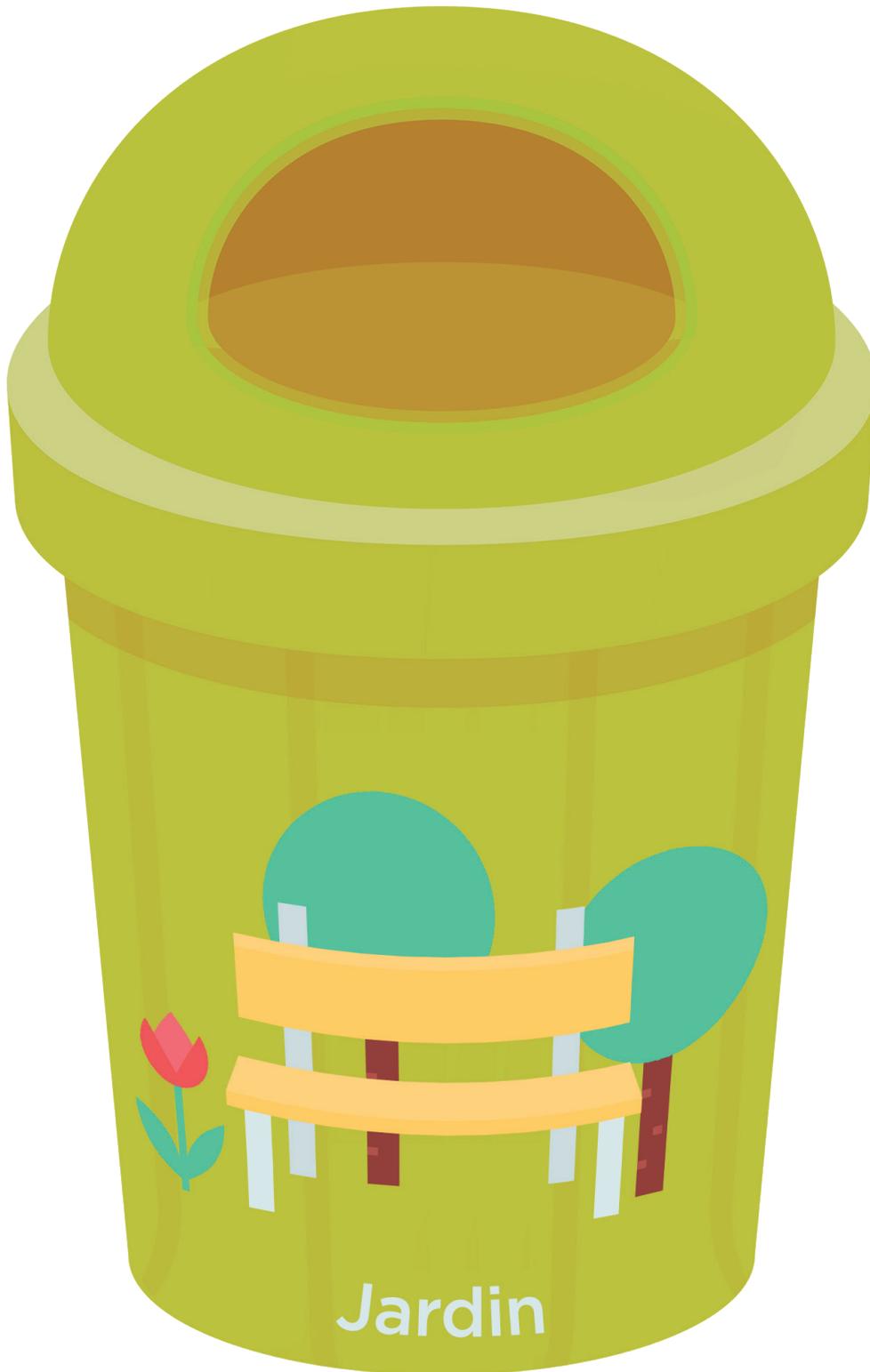


Poubelle pour l'atelier n°3





Poubelle pour l'atelier n°3





Conteneur à verre pour l'atelier n°4



ZÉRO déchet

Montpellier
100%
engagée

“Relevez
le DÉFI”
↗

2022-23

GUIDE DE TRI

ET DE COLLECTE
DES DÉCHETS



ALLO DÉCHETS

N° gratuit **0 800 88 11 77** (depuis un poste fixe)

montpellier3m.fr/dechets



Montpellier
Méditerranée
Métropole

LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

100 % ENGAGÉE SUR LE ZÉRO déchet

Aujourd'hui, nous devons faire face au changement climatique et aux crises énergétiques et écologiques qui en découlent. Réduire les dépenses de collecte et de traitement de nos déchets est devenu une nécessité environnementale et économique, tant au niveau national qu'au niveau local. Afin d'y répondre, la Métropole de Montpellier développe une politique ambitieuse « Zéro Déchet », avec une feuille de route de 100 actions de proximité, à destination des habitants et du territoire.

Une de nos priorités : diminuer la production de déchets. Chaque acte de jeter un déchet, fusse-t-il recyclable, doit être l'occasion de trouver une alternative, pour que demain, **le meilleur déchet soit effectivement celui que l'on ne produit pas.**

Nous allons également mettre en place une **stratégie biodéchets** pour collecter les **30 %** de biodéchets encore présents dans le bac gris (celui des ordures ménagères résiduelles). Le maillage des dispositifs dédiés se verra renforcé, en multipliant les composteurs individuels et collectifs, et en collectant les restes de cuisine et de repas avec du matériel adapté. Les biodéchets sont enfin une source d'énergie à développer.

Le tri est aussi nécessaire pour réduire le volume du bac gris. Ce guide vous aidera à mieux trier, pour détourner notamment les papiers et emballages vers le bac jaune, et le verre via les nombreux Points d'Apport Volontaire en vue du recyclage. Des bornes sont également dédiées au textile. En outre, 20 déchèteries de proximité maillant le territoire permettent d'y déposer déchets verts, encombrants, matériel électronique usagé...

Demeter, notre centre de tri modernisé, réceptionne les emballages et papiers du bac jaune et les sépare par matériaux pour les préparer au recyclage. Votre geste est utile et les déchets ne sont pas remélangés, mais il ne faut pas oublier que **30 % environ des tonnes entrantes sortent en « refus » vers l'incinération ou la décharge à cause**

des erreurs de tri, des emballages imbriqués qui ne sont pas séparables, ou de certains emballages non recyclables du fait de leur conception. Il est donc essentiel que chacun connaisse et applique les règles de tri.

Enfin, dans un contexte financier et réglementaire de plus en plus contraint, l'instauration d'une tarification incitative a fait l'objet d'une étude en vue d'un prochain déploiement : c'est un levier majeur de responsabilisation des usagers et de changement de comportement vertueux, que nous souhaitons mettre en place.

Entreprises, collectivités, habitants, habitantes, agissons ensemble pour réduire nos déchets !



Michaël DELAFOSSE

Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Maire de la Ville de Montpellier



François VASQUEZ

Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole
Délégué à la Collecte, tri, valorisation des déchets et Politique Zéro Déchet
Conseiller municipal de Montpellier

► COMMENT PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS ?

10 PETITS GESTES...

1



Valorisez vos biodéchets :
40 kg de déchets en moins* !

2



Adoptez les gestes simples au quotidien :
29 kg de déchets en moins* !

3



Limitez les emballages :
26 kg de déchets en moins* !

4



Réparez vos appareils :
16 à 20 kg de déchets en moins* !

5



Utilisez un Stop Pub :
15 kg de déchets en moins* !

* Estimation par personne et par an.

6



Imprimez moins :
6 kg de déchets en moins* !

7



Achetez en vrac :
2 kg de déchets en moins* !

8



Préférez les cabas ou sacs réutilisables :
2 kg de déchets en moins* !

9



Donnez vos anciens vêtements :
2 kg de déchets en moins* !

10



Préférez les éco-recharges :
1 kg de déchets en moins* !

... **POUR RÉDUIRE DE MOITIÉ LE VOLUME DU BAC GRIS**

L'ensemble de ces gestes permet d'économiser jusqu'à 143 kg de déchets par an et par habitant.

INFOS

Le saviez-vous ?

En moyenne, chaque habitant de la Métropole produit près de 530 kg de déchets par an dont 260 kg d'ordures ménagères résiduelles (bac gris).

La valorisation des biodéchets permettraient de réduire d'un tiers le contenu de cette poubelle, et de produire de la matière compostée.

► COMMENT EST ORGANISÉE LA COLLECTE DE MES DÉCHETS ?

La Métropole organise la **collecte des déchets dans ses 31 communes**, selon des modalités qui peuvent varier en fonction du type d'habitat (individuel, collectif, hyper-centre...) et du **type de déchets collectés** (emballages et papiers, verre, ordures ménagères...).

La collecte peut être modifiée les jours fériés.
Renseignez-vous sur montpellier3m.fr/collecte

Quels sont mes déchets ?
Où est-ce que j'habite ?

Connectez-vous sur montpellier3m.fr/dechets
Entrez votre adresse
ou appelez le numéro gratuit
Allo Déchets :
0 800 88 11 77
VOUS SAUREZ TOUT SUR :

Le type de contenant :
sac, bac, conteneur...

Le mode de collecte :
apport volontaire ou porte-à-porte

Les jours, horaires et fréquences de collecte :
1 à 7 fois par semaine du lundi au dimanche

INFOS

Comment est financé le service public de gestion des déchets ?

- + **Par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).**
Son taux est unique (12,35%) sur toute la Métropole.
- + Par la redevance spéciale pour **le financement complémentaire des déchets assimilés** issus des professionnels en fonction du service rendu.
- + Par les recettes de revente de matériaux, grâce à **un tri sélectif efficace des déchets recyclables** et les soutiens financiers des éco-organismes qui gèrent les filières de réemploi et de valorisation des déchets faisant l'objet d'un dispositif de Responsabilité Élargie du Producteur (emballages, papiers, mobiliers, électroménagers, textiles, etc.).

► COMMENT PRÉSENTER MES DÉCHETS À LA COLLECTE ?

Présentez ou déposez vos déchets à la collecte dans les contenants mis à disposition par la Métropole.

Présentation en porte-à-porte, sans encombrer la voie publique



Sac jaune

(pour les emballages et papiers dans certains centres-villes). Ils seront remplacés à terme par des bacs et Points d'Apport Volontaire jaunes



Bac de 45 à 240 L en dotation familiale



Bac de 240 à 660 L en dotation collective



N'ENCOMBREZ PAS LA VOIE PUBLIQUE !

Rentrez vos bacs après le passage de la collecte. Pensez aux agents et respectez l'espace public ! Ne surchargez pas les contenants.

Dépôt en apport volontaire



Conteneur enterré



Conteneur aérien



Benne en déchèterie

INFOS

- + La taille des bacs qui vous sont fournis est adaptée à la composition du foyer ou de l'immeuble et à la fréquence de collecte. Obtenez ou remplacez votre bac sur : montpellier3m.fr/demarches-en-ligne. Pour vous signaler ou pour une dotation supplémentaire, téléphonez au numéro gratuit 0 800 88 11 77.

EMBALLAGES ET PAPIERS



Emballages en métal

(boîtes de conserve, canettes, aérosols...)



Tous les petits emballages en aluminium et acier

(capsules...)



Emballages et briques en carton

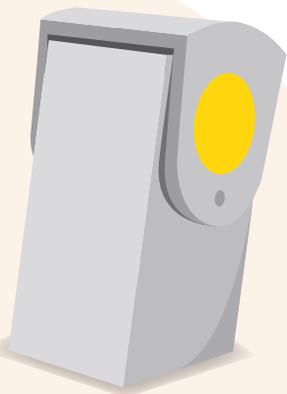
(carton à pizza...)



INFOS

- + Vos emballages doivent être vidés mais il est inutile de les rincer.
- + Les sacs jaunes sont fournis gratuitement par la Métropole. Pour savoir si vous êtes dans une zone de collecte en sacs jaunes et pour savoir comment en bénéficier, rendez-vous sur montpellier3m.fr/emballages-et-papiers.
- + Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie ou présentés à la collecte des encombrants.
- + Tout objet en plastique qui n'est pas un emballage et tout sac poubelle jetés dans les bacs jaunes provoquent un refus de collecte.

▶ DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES ET PAPIERS EN VRAC DANS LE SAC JAUNE, LE BAC JAUNE OU LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



Bouteilles et flacons
en plastique

Tous les autres emballages
en plastique

(pots de yaourt, barquettes,
sacs, films...)



135€

LE PV MINIMUM
À MONTPELLIER

Tous les papiers

(enveloppes, journaux,
magazines, prospectus...)



**EN CAS
DE DOUTE
UTILISEZ
LE BAC GRIS**

VERRE



► DÉPOSEZ VOTRE VERRE, DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

POUR LA TRANQUILLITÉ DES RIVERAINS, DÉPOSEZ LE VERRE
ENTRE 7 H ET 22 H.

Bouteilles en verre



PAS DE
SAC AU SOL
135€ LE PV
MINIMUM
A MONTPELLIER

Pots et bocaux
en verre



Flacons de
parfum en verre



UN GESTE CITOYEN

POUR LUTTER CONTRE LE CANCER



Pour chaque tonne de verre
recyclée votre Métropole reverse 2 €
à la Ligue contre le cancer de l'Hérault pour financer
ses actions. Plus d'infos sur ligue-cancer.net

INFOS

- + Vos emballages en verre doivent être **vidés**, mais il est inutile de les rincer ou de les laver.
- + **Les verres de table, la vaisselle et le vitrage** doivent être jetés dans le bac gris.
- + Tout dépôt d'emballages en verre dans les dispositifs gris ou jaunes entraînera un refus de collecte.
- + Retrouvez la carte des points d'apport volontaire du verre sur : montpellier3m.fr/verre
- + La Métropole de Montpellier s'investit pour le redéploiement de la consigne du verre.

TEXTILE

300
CONTENEURS
TEXTILE

► DÉPOSEZ VOS TEXTILES
DANS UN SAC PUIS **DANS**
LES CONTENEURS À TEXTILE



Vêtements, chaussures
(attachées par paire),
sac, petite maroquinerie...
même en mauvais état



INFOS

- + Souillés, les textiles ne peuvent pas être recyclés : **jetez-les dans le bac gris.**
- + Trouvez le conteneur le plus proche de chez vous sur : **montpellier3m.fr/textile**
- + Avant de jeter vos vêtements, pensez à leur seconde vie, via les dons en recycleries ou la vente d'occasion.

BIODÉCHETS

► DÉPOSEZ VOS BIODÉCHETS, DANS VOTRE BIOSEAU,

PUIS DANS LE BAC ORANGE OU DANS UN COMPOSTEUR
INDIVIDUEL OU COLLECTIF.



INFOS

- + Le bac orange et les Points d'Apport Volontaire dédiés sont **les seuls conteneurs de biodéchets** dans lesquels vous pouvez déposer viandes et poissons.
- + Pour faciliter le tri de vos biodéchets, **la Métropole vous accompagne** : mise à disposition d'un bioseau, conseils pratiques...
- + Pour plus d'informations, rendez-vous sur montpellier3m.fr/biodechets

► VALORISEZ VOUS-MÊME VOS BIODÉCHETS

La Métropole vous propose une solution adaptée à chaque situation. Vous pouvez disposer **gratuitement** d'un composteur individuel, ou, sous certaines conditions, d'une aide à l'achat de 40€ pour un composteur en bois ou de 50€ pour un lombricomposteur.

BIENTÔT POUR TOUS
De nouveaux outils pour la collecte de vos biodéchets (bioseaux ajourés, sacs kraft, points d'apport volontaire...)

DANS LES COMPOSTEURS, DÉPOSER SEULEMENT LES ÉPLUCHURES ET ÉVITER VIANDES ET POISSONS.



**POUR TOUT
RENSEIGNEMENT,**

ALLO DÉCHETS

N° gratuit 0 800 88 1177 (copius un poste fixe)
montpellier3m.fr/dechets

INFOS

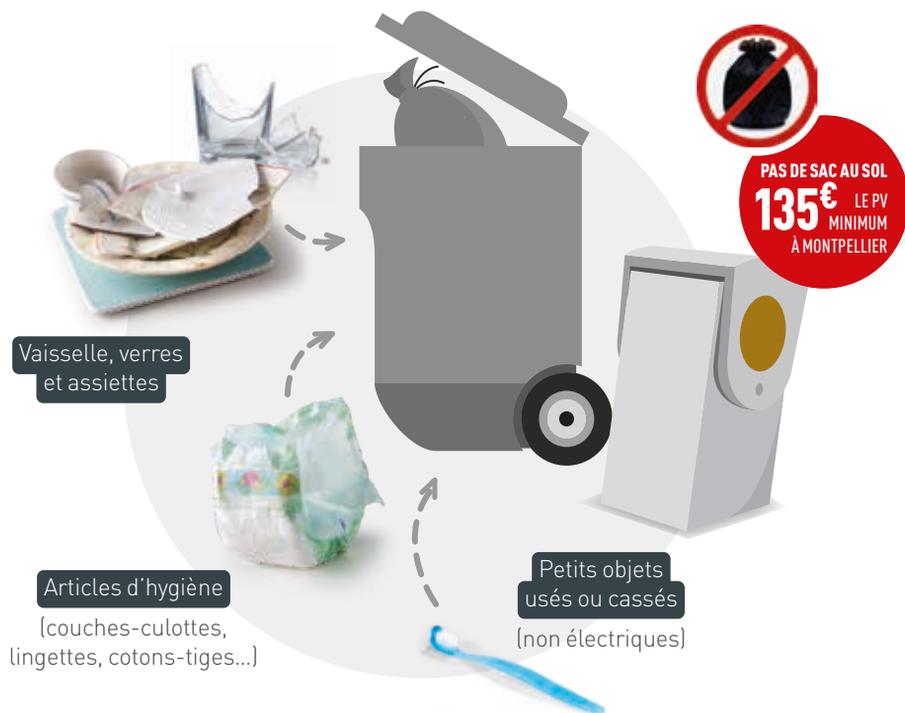
- + Pour vos biodéchets, il existe également des solutions collectives : les composteurs de résidence, d'établissement et de quartier.
- + Pour plus de renseignements sur le compostage et demander un composteur individuel ou collectif, rendez-vous sur montpellier3m.fr/biodechets

ORDURES MÉNAGÈRES

UNE FOIS LE TRI EFFECTUÉ

► DÉPOSEZ TOUS LES DÉCHETS RESTANTS
DANS DES SACS FERMÉS, PUIS DANS LE BAC GRIS

OU LES CONTENEURS ENTERRÉS.



INFOS

- + Les **bouteilles, bocaux et pots en verre** sont à déposer dans les Points d'Apport Volontaire verts.
- + Les déchets médicaux, les déchets toxiques (peinture, solvants...), les piles et les appareils électriques ou électroniques **sont interdits dans le bac gris**.
- + Pour plus d'informations, rendez-vous sur montpellier3m.fr/ordures-menageres
- + Pour les articles d'hygiène, des protections durables existent comme les cups, les serviettes en tissu, les culottes menstruelles..

**Dépôts interdits
en dehors des horaires
de collecte sous peine
d'amende.**

Article R632-1 et s.
du code pénal

ENCOMBRANTS

Pour vos encombrants, **privilégiez l'apport en déchèterie**, qui limite l'encombrement de l'espace public et permet de mieux les valoriser. Si vous ne pouvez pas, un service de collecte des encombrants est proposé par la Métropole.

Cette collecte en porte-à-porte est gratuite.



RÈGLES À RESPECTER POUR BÉNÉFICIER DE LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

- + L'encombrant doit constituer **un bien meuble** (et non pas un agrégat de matériaux).
- + Il ne doit **ni excéder 50 kg ni 1,50 m** dans sa plus grande dimension, afin de pouvoir être transporté par 2 personnes.
- + L'ensemble du dépôt ne peut excéder **2 m³ par foyer**.
- + Les déchets électriques et électroniques **sont interdits** et doivent être portés en déchèteries.

INFOS

- + Retrouvez les modalités et les jours de collecte des encombrants sur **montpellier3m.fr/encombrants** ou par téléphone au numéro gratuit **0 800 88 11 77**.
- + En plus de la collecte des encombrants, une remorque de collecte mobile est stationnée une fois par mois sur 10 emplacements du centre-ville. Vous pouvez y déposer vos petits encombrants. Plus d'informations sur **montpellier3m.fr/collecte**
- + Avant de déposer vos encombrants à la collecte, pensez à leur seconde vie, via la réparation, les dons en recycleries ou la vente d'occasion.

DÉCHETS OCCASIONNELS

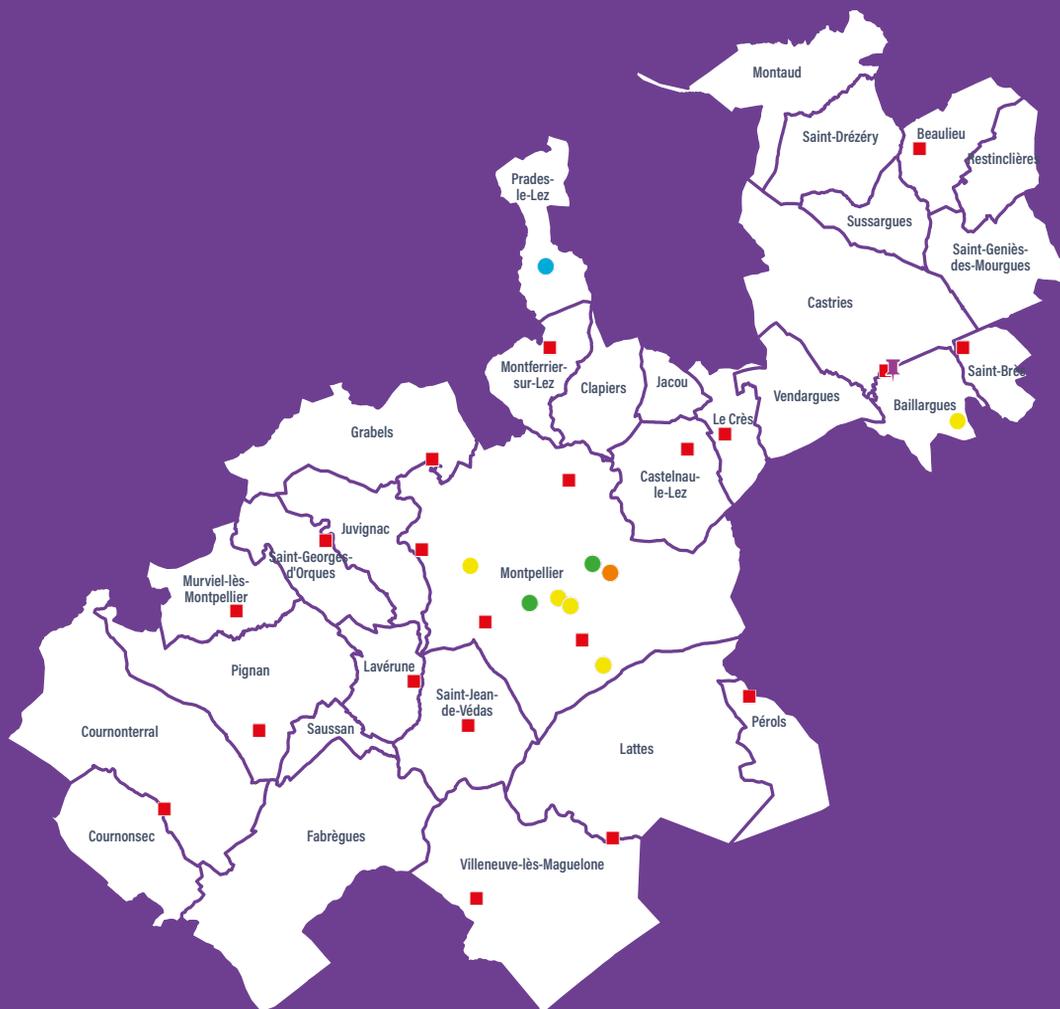
► DÉPOSEZ LES DÉCHETS OCCASIONNELS DANS LES DÉCHÈTERIES DE LA MÉTROPOLE



RÈGLES D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES :

- + Munissez-vous de votre **Pass Métropole** délivré par le guichet unique de votre mairie.
- + L'accès est autorisé **uniquement aux véhicules de tourisme ou petits utilitaires**, de moins de 2 mètres de hauteur.
- + **Les dépôts sont limités à 1 m³** par semaine et par usager.
- + Avant de déposer vos objets en déchèterie, pensez à leur seconde vie, via la réparation, les dons en recycleries ou la vente d'occasion.

▶ LES LIEUX DE COLLECTE



■ Déchèteries

■ Point de réemploi

Magasins de seconde main :

● Recyclerie sportive

● Recyclerie spécialisée dans la vente de vêtements/jouets pour enfants

● Recyclerie généraliste

● Recyclerie spécialisée dans la vente de vêtements de seconde main

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
ET HORAIRES SUR
LES DÉCHÈTERIES,
rendez-vous sur
montpellier3m.fr/decheteries**

DÉCHETS À FILIÈRES SPÉCIFIQUES

Certains déchets disposent de **filières de traitement spécifiques** et **ne sont pas pris en charge** par le service public de gestion des déchets ménagers de la Métropole.

| TYPE DE DÉCHETS | COLLECTE |
|---|---|
| Déchets non dangereux des professionnels au-delà d'une production de 10 000 L par semaine. | Par contrat avec une entreprise privée spécialisée. |
| Médicaments non utilisés. Déchets de soins à risques infectieux à placer dans la boîte à aiguilles. | À déposer en pharmacie. |
| Bouteilles de gaz, pneus, extincteurs, déchets pyrotechniques (fusées de détresse)... | À retourner auprès de votre vendeur. |
| Amiante, souches et troncs d'arbres d'un diamètre supérieur à 10 cm, volumes de déchets occasionnels supérieur à 1 m ³ . | À déposer en déchèterie privée. |



INFOS

POUR LES GROS VOLUMES

- + Pour les volumes de plus de 1 m³ et/ou les déchets professionnels, s'orienter vers **les déchèteries spécialisées**. Retrouvez la carte des 12 sites de recyclage et de traitement sur montpellier3m.fr/decheteries

▶ RÈGLES À RESPECTER POUR LE TRI ET LA COLLECTE DES DÉCHETS

Respectez les **principales règles** présentées dans ce guide et détaillées dans l'arrêté métropolitain fixant les modalités de collecte.

- + **Respect des consignes** et règles de tri
- + **Respect des jours** de présentation fixés
- + **Respect des horaires de sortie et de rentrée** des contenants
- + **Respect des volumes et des poids** maximum autorisés
- + **Respect du règlement intérieur** des déchèteries
- + **Interdiction du chiffonnage**, notamment en déchèteries
- + **Interdiction des dépôts sauvages**

Les infractions constatées pourront donner lieu à :

- ✘ l'établissement de **procès-verbaux**
- ✘ l'engagement de **poursuites** devant les tribunaux compétents
- ✘ la **facturation** de la réparation du dommage ou du préjudice subi

Sous peine
d'amende de
135€
minimum
à Montpellier



INFOS

- + Toutes les règles sont consultables dans l'arrêté métropolitain sur montpellier3m.fr/collecte
- + La **Brigade propreté et incivilités** intervient depuis le 1^{er} janvier 2018 sur la ville de Montpellier afin de constater les infractions aux règles fixées par l'arrêté métropolitain relatif à l'organisation des modalités de collecte des déchets.
- + Elle est également compétente en matière de **propreté des espaces publics** (mégots, déjections canines, chewing-gum...).
- + Sur les 31 communes, **le pouvoir de police du Maire s'exerce.**

▶ QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ?



Le verre



À partir des 12 500 tonnes de verre collectées dans la Métropole, la verrerie de Vergèze produit du verre à **90 % recyclé** et réalise **20 % d'économie d'énergie**.

Une fois triée, une bouteille en verre redevient une bouteille en verre.

Les erreurs de tri ne permettent de recycler que 50% du verre produit soit **une dépense de 6 millions d'euros pour la collectivité**.

Les emballages et papiers

Le centre de tri DEMETER a traité **28 500 tonnes de déchets recyclables en 2021**, issus de l'ensemble du territoire métropolitain.

Les différents matériaux collectés sont triés par catégorie (plastique, papier, carton, acier, aluminium) et servent ensuite à **fabriquer de nouveaux objets** : vélo, pull polaire, oreiller, casserole, boule de pétanque, papier absorbant, arrosoir...

Les biodéchets et ordures ménagères



L'unité de méthanisation AMETYST traite **100 % des biodéchets et des ordures ménagères de la Métropole**, soit 130 000 tonnes de déchets par an. Ils sont déchargés, triés et méthanisés dans des zones distinctes.

La méthanisation transforme la matière organique contenue dans les biodéchets et les déchets ménagers résiduels en énergie renouvelable (biogaz). **2 400 logements de l'éco-quartier des Grisettes à Montpellier sont ainsi chauffés.**

Les restes alimentaires collectés dans les bacs orange sont dorénavant compostés par la ligne verte de l'usine et produisent **1 500 tonnes de compost équivalent bio**, destinées aux espaces verts de la Métropole et à l'agriculture locale.

La déchèterie

Plus de **70 % des déchets** que vous déposez en déchèterie sont triés et recyclés. Notamment, les déchets électriques et électroniques suivent **une filière spécifique pour être réparés, réutilisés ou recyclés.**



Les textiles et objets

Le don d'objet à des associations et entreprises solidaires (telles qu'Emmaüs, ERCA, ENVIE) permet de réduire les déchets tout en favorisant **le développement de l'économie sociale et solidaire locale.**



▶ LA MÉTROPOLE S'ENGAGE CONTRE LA DÉLINQUANCE ENVIRONNEMENTALE

Jetés dans la nature, **les déchets peuvent mettre des milliers d'années à se décomposer**. Déposés à côté des bacs ou des Points d'Apport Volontaire, ils sont soumis aux vents et **finissent inexorablement dans la nature**.

De nombreux cours d'eau traversent la métropole, c'est autant de **déchets toxiques pour la biodiversité** qui nous entoure, qui finissent dans la mer.

135€
LE PV MINIMUM
À MONTPELLIER



Source : Fondation GoodPlanet.

Des questions sur vos déchets ? Nous vous guidons !

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR
LES MODALITÉS DE COLLECTE AUPRÈS DE
ALLO DÉCHETS

N° gratuit **0 800 88 11 77** (depuis un poste fixe)

montpellier3m.fr/dechets

DANS L'INTÉRÊT DE TOUS

Les dépôts de déchets au sol en dehors
des contenants prévus à cet effet et les dépôts
d'encombrants sur le domaine public sont interdits.

Montpellier Méditerranée Métropole
vous remercie pour votre geste écocitoyen.
Il préserve la planète, donc notre cadre de vie.



MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE
50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 13 60 00

montpellier3m.fr



MÉMO DU TRI

**TOUS LES EMBALLAGES
SE TRIENT DANS
LA POUBELLE JAUNE**



ALLO DÉCHETS & PROPRETÉ

N° gratuit 0 800 88 11 77 (hors un poste fixe)

montpellier3m.fr/villebelle

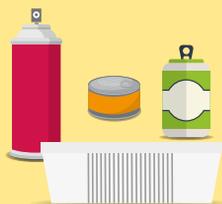


montpellier
Méditerranée
Métropole

COMMENT BIEN TRIER MES DÉCHETS?

EMBALLAGES ET PAPIERS

Déposez vos emballages et papiers en vrac dans le bac jaune, dans le sac jaune, dans les conteneurs d'apport volontaire.



VERRE

Déposez votre verre, sans bouchon ni couvercle, dans les conteneurs d'apport volontaire.



ORDURES MÉNAGÈRES

Une fois le tri effectué, déposez tous les déchets restants non dangereux dans des sacs fermés, puis dans le bac gris ou les conteneurs enterrés.



Le guide du compostage

au jardin et à la maison

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

Le compostage individuel

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Permettant de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage individuel est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement. Le compostage en tas se pratique depuis des millénaires. L'utilisation d'un composteur individuel présente toutefois certains avantages : esthétique, propreté, gain de place, protection contre les animaux indésirables (rongeurs, animaux domestiques...) etc.

Les conditions d'un compostage réussi

Au-delà du choix du matériel, la réussite du compostage dépend du soin que vous y apporterez : pour assurer la dégradation des déchets, une bonne aération du compost par les brassages périodiques et une vérification de l'humidité sont nécessaires. Ceci demande une certaine surveillance et quelques interventions régulières. Ainsi, vous pourrez obtenir, dans des délais raisonnables, la production d'un compost de qualité. Des équipements complémentaires peuvent se révéler utiles, comme une petite poubelle de cuisine, un tamis pour affiner le compost, et éventuellement un broyeur pour réduire les tailles.

Pour en savoir plus sur le compostage en général, n'hésitez pas à contacter l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dans votre région.

7 conseils pour le compostage de vos déchets

- 1 Débuter de préférence au printemps ou en été.
- 2 Utiliser des déchets frais.
- 3 Bien mélanger les déchets verts.
- 4 Pas trop de déchets à la fois et pas trop humides.
- 5 Retourner et aérer régulièrement.
- 6 Conserver une certaine humidité et une température supérieure à 40°C pendant quelques jours.
- 7 Éviter les substances nocives et polluantes.

Sont interdits > Les imprimés de couleurs car ils contiennent des substances nocives pour le compost, le verre, les métaux, les produits chimiques, les pelures d'agrumes (oranges, citrons et pamplemousses), les restes de viande, de poisson, le gravier, le sable, les végétaux à décomposition difficile (feuilles de thuya, résineux, laurier), les mauvaises herbes montées en graine, les excréments d'animaux familiers (fientes de volailles, litières pour chat, et les couches-culottes car ils peuvent être porteurs de germes pathogènes).

Attention > Les déchets utilisés pour fabriquer du compost ne doivent en aucun cas être des déchets médicaux tels pansements, cotons souillés ou tout autre matériau contaminé par une plaie, blessure ou maladie... mais provenir de sources végétales telles que les épluchures de légumes, herbe coupée...

Les composteurs en fin de vie sont des déchets qu'il faut éliminer correctement, par exemple par le biais d'une déchetterie ou de collectes d'encombrants.



COMPOSTEURS INDIVIDUELS DE JARDIN - NF 094
www.ecolabels.fr
Les caractéristiques certifiées sont disponibles auprès d'Afnor Certification ou sur www.marque-nf.com

Le choix d'un matériel certifié.

Vous avez acquis un composteur individuel de jardin portant la marque **NF environnement**. Cette marque garantit un matériel de qualité accompagné des informations nécessaires pour réussir un bon compost.



1 allée Pierre Burelle - 92300 - Levallois Perret
Tel : 01 40 87 64 00
Fax : 01 47 39 78 98

www.plasticomnium.com



Le guide du compostage

au jardin et à la maison



Le cycle du composteur



Tonte de gazon, taille de haies réduites en morceaux, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, sciure de bois non traité, fanes de pomme de terre et de tomate...



Fruits et légumes crus ou cuits coupés en morceaux, restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes...), coquilles d'oeuf, filtres et marc de café, sachets de thé et d'infusion, papier journal non glacé, papier essuie tout.



Votre compost demande à être remué régulièrement lorsqu'il est trop tassé ou trop humide (risque de mauvaises odeurs).



Votre compost demande à être humidifié lorsqu'il fait trop chaud et qu'il est sec au toucher (taux d'humidité inférieur à 50%).

Les micro-organismes

transforment les déchets en humus et produisent de la chaleur pour hygiéniser le compost.



Pour mon composteur, j'assemble les contraires

Sec et humide, vert et brun, azote et carbone, fin et grossier.

Matières brunes

- Feuilles
- Taille de haies réduites en morceaux
- Fanes de pomme de terre et de tomate
- Papier journal, essuie tout
- Sciure de bois non traité
- Coquilles d'œuf

Matières vertes

- Tonte de gazon
- Fruits et légumes crus ou cuits
- Mauvaise herbes non montées en graine
- Restes de repas d'origine végétale : riz, pâtes...
- Marc de café
- Sachets de thé, tisane

> En général, les matières **vertes, molles et mouillées** sont riches en **azote** alors que les matières **brunes, dures et sèches** sont riches en **carbone**.

Les outils pour l'entretien du compost

Bêche pour aérer

Bio-seau pour collecter les déchets fermentescibles de la cuisine

Arrosoir pour humidifier



Sur sol bêché au préalable.

Montée en température, à 45°C au centre du composteur, hygiénisation du compost.



1er stade (3-4 mois)

le paillis

Un compost de 3 mois, structure grossière, peut-être utilisé pour pailler des plantes vivaces, des arbustes. Cette pratique protège la terre contre la sécheresse et limite la poussée des mauvaises herbes.



2ème stade (6-7 mois)

l'amendement organique

Un compost de 6-7 mois environ, structure moyenne, riche en oligo-éléments et matières organiques peut être répandu en automne à la surface du sol et laissé à l'air libre. Il sera enfoui une fois sa décomposition achevée.



3ème stade (8-9 mois)

le rempotage

Le compost arrive à maturité, structure fine, au terme d'une dizaine de mois de compostage en silo. Il contient de nombreux éléments nutritifs qui participent à l'amélioration de la qualité de la terre du jardin et à l'enrichissement des plantations en pot.



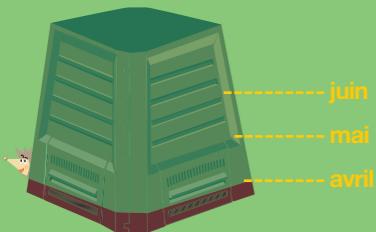
Attention Il est vivement déconseillé d'utiliser un compost pur (le mélange idéal est de 50% de compost pour 50% de terre). Il est dangereux d'enfouir un compost jeune dans un sol cultivé (la décomposition de la matière organique fraîche phagocyte l'azote contenu dans le sol), de semer ou planter directement dans un compost pur quel que soit son âge (sauf pour les graines de courge).

Le printemps

avril mai
juin

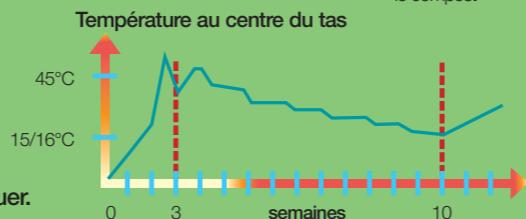
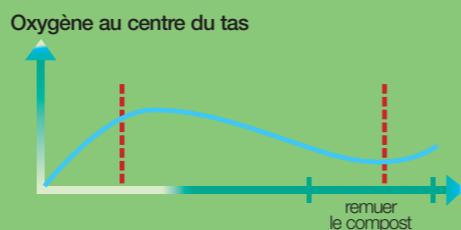
La vie de mon composteur

Je remplis mon composteur



Je remplis progressivement mon composteur d'avril à juin. La température augmente rapidement pendant 3 semaines afin de permettre une hygiénisation totale du compost puis décroît. Pendant ce temps, vers et micro-organismes travaillent à la décomposition de la matière organique fraîche. La micro-faune de mon composteur demande de l'oxygène pour se multiplier et accélérer le processus de compostage.

Au bout de 8-10 semaines, il est nécessaire de remuer.



Ma vie autour du composteur

Je dépose



Tonte
pas trop
humide



Taille
en petits morceaux
pour créer des
cheminées d'aération



déchets
du potager et
fleurs coupées



Mon bio-seau
déchets de
la cuisine : épluchures,
restes de repas
d'origine végétale

Attention

Mi-juin, je fais une pause dans les apports et je retourne mon compost.

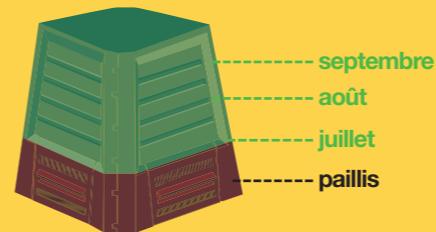
Tout va bien ? Mon compost est un peu grumeleux, pas en bouillie ni de couleur grisâtre, il sent bon la forêt et il chauffe. Je verse un petit arrosoir si le taux d'humidité est inférieur à 50%.

L'été

juillet août
septembre

La vie de mon composteur

Je remplis mon composteur



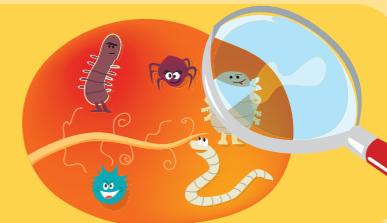
Après 3 mois, je continue, au-dessus du paillis, à déposer les déchets du jardin et de la cuisine en respectant une alternance de couches brunes et de couches vertes. Attention à ne pas tasser la tonte trop humide, elle risquerait de pourrir et de dégager de mauvaises odeurs.

J'observe la vie de mon composteur

Au-delà de 30°C, la micro-faune (vers de terre, vers de fumier, cloportes, copépodes...) laisse la place aux micro-organismes pour pasteuriser le compost.



Arachnides
Myriapodes
Racines
Vers de fumier
Cloportes



Ma vie autour du composteur

Après 2 semaines de repos bien mérité (en juillet ou en août) :

Je vérifie

- que le volume de déchets a diminué,
- qu'il est juste chaud (20-30°C),
- que les vers de fumier s'activent.

À nouveau, je le nourris et le réactive

Tonte



Déchets



Taille



Mon bio-seau



Je mélange les nouveaux déchets avec le compost en maturation.

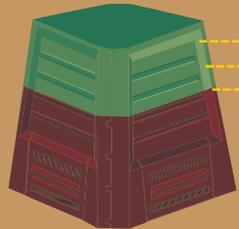


L'automne

octobre novembre
décembre

La vie de mon composteur

Je peux soutirer du compost
et l'utiliser comme paillis ou amendement organique.



décembre
novembre
octobre

Compost prêt
à l'utilisation
comme paillis.

Je remplis mon composteur

Les feuilles représentent le plus gros volume de déchets de l'automne. Cet apport carboné doit être bien mélangé aux dernières tontes, car il risque de se tasser et de ne pas se décomposer.

Les feuilles

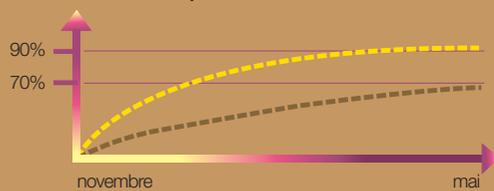
Décomposition rapide :
chênes, charme, fruitiers...



Décomposition lente :
hêtre, platane, érable...



Taux de décomposition



Ma vie autour du composteur

Je répartis les feuilles
dans la masse de déchets en cours de décomposition et maturation.

Je déverse régulièrement mon bio-seau

J'utilise mon compost
en novembre et décembre



Pour les arbres et arbustes

Compost de 3-4 mois pas complètement décomposé, juste hygiénisé.

Paillis

A disposer au pied des arbres et arbustes.
A enfouir après l'été.

Je peux répandre **3 à 5 kg/m²**



Pour les petites plantes et le potager

Compost de 6-7 mois bien décomposé et hygiénisé.

Amendement organique

Pour enrichir ma terre.

Je peux utiliser de **2 à 8 kg/m²**

L'hiver

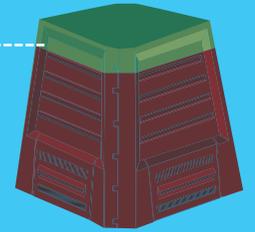
janvier février
mars

La vie de mon composteur

Je remplis mon composteur

L'hiver est la saison de vie au ralenti. La température de mon composteur est constante (entre 10 et 18°C selon les régions). La quantité d'oxygène au centre du silo ne varie pas. Je n'interviens qu'en cas d'excès d'humidité ou de sécheresse. Je continue de l'alimenter avec mon bio-seau et les déchets du jardin (feuilles, mauvaises herbes...).

volume
stable



Je m'interroge : pourquoi faire de bons mélanges ?

Pour bien assembler les matières **vertes et brunes** qui donnent un humus stable donc un bon compost.

Ma vie autour du composteur

2 dangers guettent mon composteur



Une solution, je remue régulièrement mon compost.

Mon compost et le sol de mon jardin

Structure du sol

- Il donne du corps au sol léger (sableux) et allège les terres lourdes (argileuses) en les aérant.
- Il donne une structure grumeleuse (terre plus facile à travailler).

Hydrométrie du sol

- Il limite l'évaporation de l'eau (particulièrement l'été).
- Il protège du gel en hiver.

Nutrition du sol

- Il améliore l'état sanitaire (limite la prolifération de la micro-faune nuisible dans le sol : cochenilles, doryphores...).
- Il nourrit le sol (apport d'oligo-éléments).

10 kg de compost pour produire 10 kg de légumes

(Comité Jean Pain - Belgique)



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

Bennes pour l'atelier n°5



**APPAREILS ÉLECTRIQUES
ET ÉLECTRONIQUES**



BATTERIES



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

Bennes pour l'atelier n°5





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

Bennes pour l'atelier n°5





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

Bennes pour l'atelier n°5





La course aux déchets

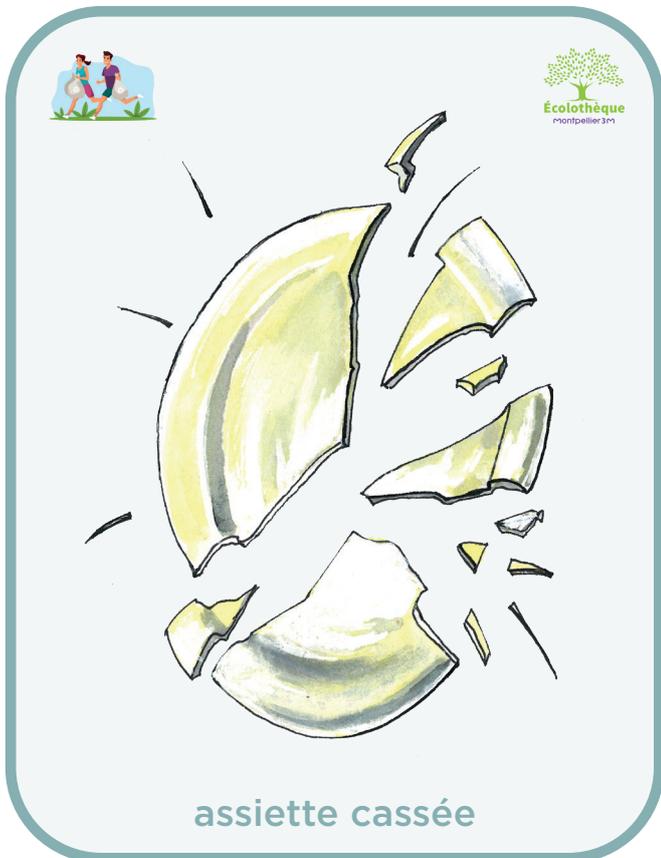
Jouons autour du traitement des déchets

Bennes pour l'atelier n°5

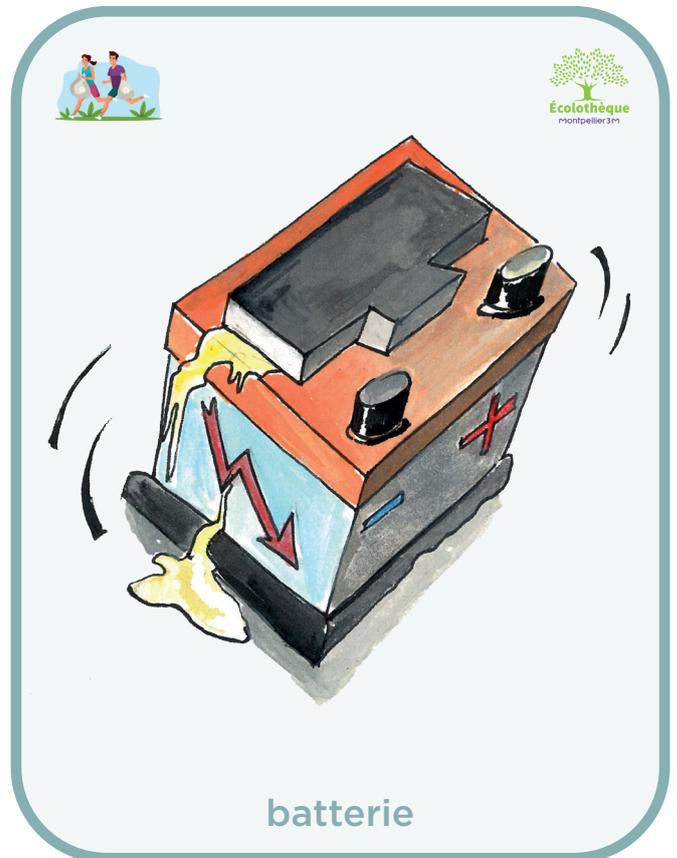




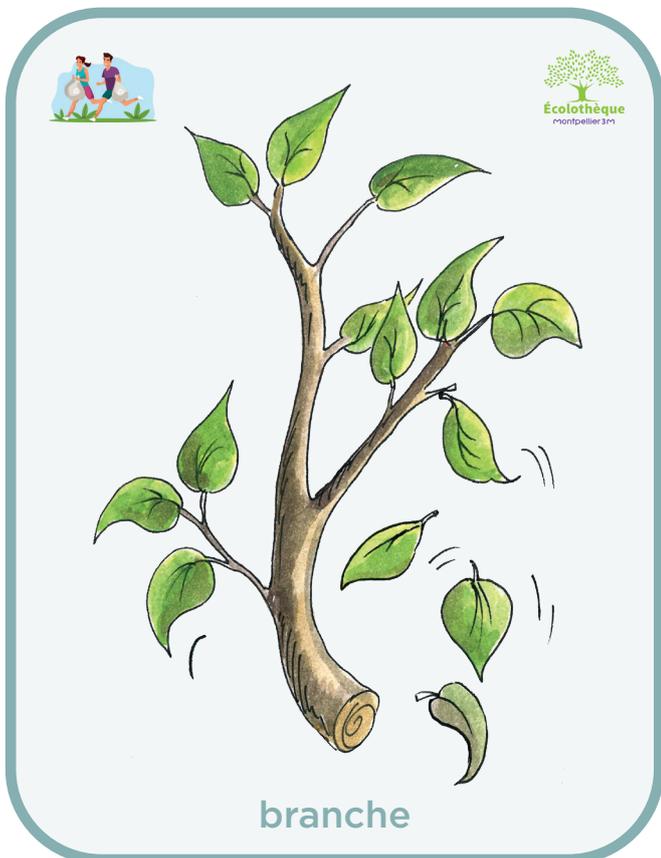
Objets pour l'atelier n°5



assiette cassée



batterie



branche



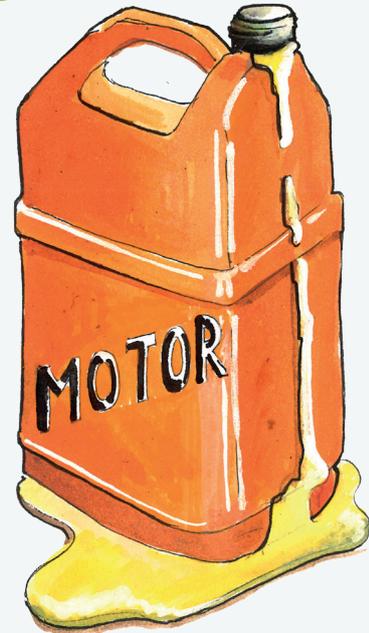
bombe de peinture



Objets pour l'atelier n°5



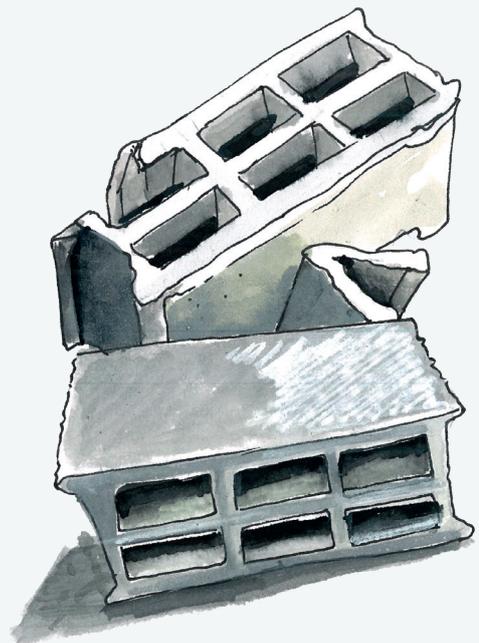
matelas



bidon d'huile



feuilles mortes



parpaings



Objets pour l'atelier n°5



pot de peinture



piles



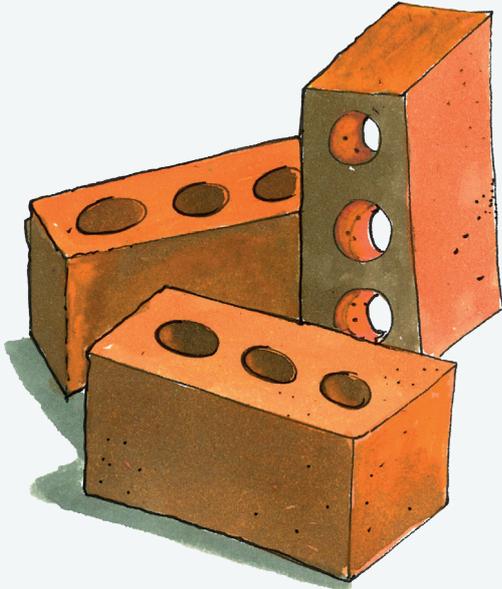
pull



réfrigérateur



Objets pour l'atelier n°5



briques



chemise



cuisinière



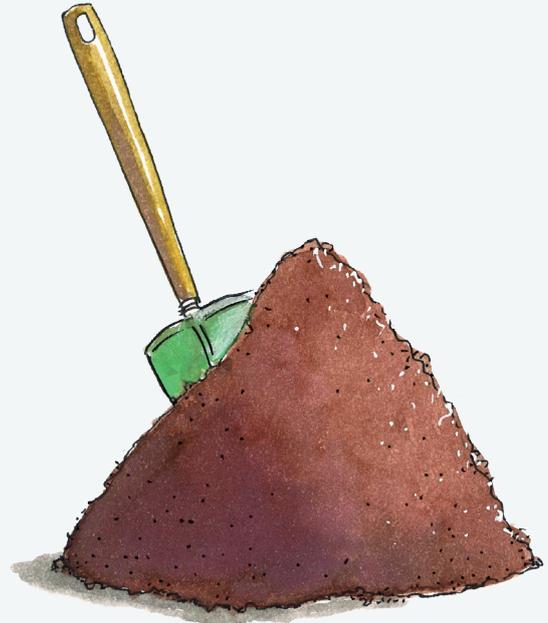
dés herbant



Objets pour l'atelier n°5



tontes de gazon



terre



vélo



palette



Solution du jeu de « la déchèterie »

- Benne « **huiles usagées** » : bidon d'huile
- Benne « **métaux** » : vélo
- Benne « **produits toxiques** » : bombe de peinture, pot de peinture, désherbant
- Benne « **vêtements** » : pull, chemise
- Benne « **encombrants** » : matelas,
- Benne « **gravats** » : assiette cassée, parpaings, briques, terre
- Benne « **déchets verts** » : branche, feuilles mortes, tontes de gazon
- Benne « **bois** » : palette
- Benne « **batteries** » : batterie de voiture, piles
- Benne « **appareils électriques et électroniques** » : réfrigérateur, cuisinière



Crédits photo : Photothèques Eco-Emballages, Tony Stone/Davies and Starr, Stock image, Getty images, Peugeot
 Document imprimé sur papier recyclé. Août 2006



Le recyclage, ou la deuxième **Vie** des emballages

➔ Je trie mes emballages

➔ Recyclés, ils redeviennent des produits quotidiens



sommaire

- Je trie, donc je suis 03
- Vraies/fausses idées sur le tri 04
- L'acier 06
- L'aluminium 08
- La brique alimentaire 10
- Les papiers-cartons 12
- Les plastiques 14
- Le verre 16
- Le bon geste, c'est une question de réflexe 18

Je trie, donc je suis



De plus en plus!

En 1992, la France a lancé le dispositif Eco-Emballages pour recycler les emballages des ménages.

En 2006, près de 59 millions de Français trient leurs emballages pour qu'ils soient recyclés.

En Europe, la France est numéro deux au hit-parade des trieurs, après l'Allemagne.



Bon pour l'environnement

En 2005, grâce au geste de tri, on a évité des rejets dans l'atmosphère de gaz à « effet de serre » équivalant à la pollution produite par 750 000 personnes.



Un point, c'est tout

Le recyclage de nos emballages a un symbole : le point vert.

Quand ce logo figure sur un produit emballé, c'est que l'entreprise participe financièrement au recyclage de l'emballage.

95 % des produits emballés que nous achetons portent aujourd'hui le point vert!

4 emballages par jour

C'est ce que jette en moyenne chaque habitant. Cela représente 1 460 emballages par an.

2 fois plus qu'en 1960

Un habitant jette chaque jour plus de 1 kilo de déchets, soit, en moyenne, 420 kilos d'ordures ménagères par an ; 86 kilos sont des déchets d'emballages.

1 résultat encourageant

Le gisement des emballages diminue peu à peu. En 2003, il a retrouvé son niveau de 1994 : 4,6 millions de tonnes. C'est l'effet « tri-attitude » !

Vraies/fausses idées sur le tri

Trier n'est compliqué que pour ceux qui ne font pas ce geste. Alors, simplifions-nous la vie...



Il faut laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique.

VRAI. Jetez les bouteilles et les flacons en plastique avec leur bouchon ! Non seulement tout est recyclé, mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond de l'emballage.



Toutes les briques alimentaires se recyclent.

VRAI. Quelles que soient leur taille et la nature des aliments qu'elles ont contenus (lait, soupe, jus de fruits...), les briques sont toutes à recycler. Il suffit de bien les égoutter, et il n'est pas nécessaire d'enlever les becs verseurs en plastique.



Même vidés, les aérosols sont dangereux.

FAUX. Bien vidés, ils ne présentent aucun problème de sécurité, que ce soit au moment de la collecte ou au centre de tri. En plus, ils se recyclent très bien.



Les cartons, ça tient trop de place dans les bacs de tri !

FAUX. Pliez-les ! Ils s'aplatissent très bien et, ainsi, vous gagnerez de la place.



On trie toutes les bouteilles et flacons en plastique.

VRAI. On recycle toutes les tailles et toutes les formes ! Du cubitainer de vin au flacon de gel douche, en passant par les eaux et les lessives, tous les flacons et bouteilles en plastique doivent être triés. Bien vidées, même la bouteille d'eau de Javel ou la bouteille d'huile alimentaire sont recyclées !



Il n'est pas nécessaire de laver les boîtes de conserve.

VRAI. Il suffit de bien les vider avant de les trier.



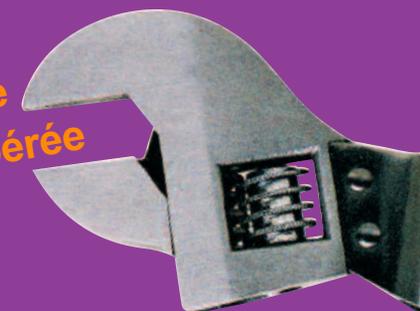
Une question ?

Contactez votre mairie ou demandez le Guide du tri.

Aimant comme l'acier

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler 313 000 tonnes d'emballages en acier.

Triée avec d'autres emballages, une boîte en acier est facilement récupérée grâce à son magnétisme.

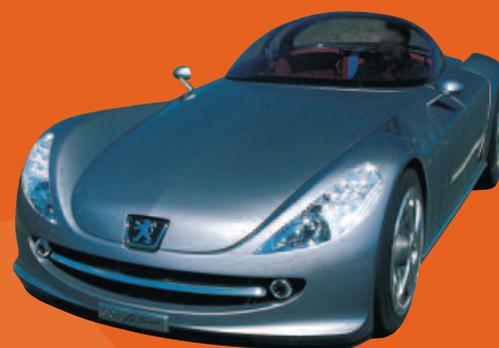
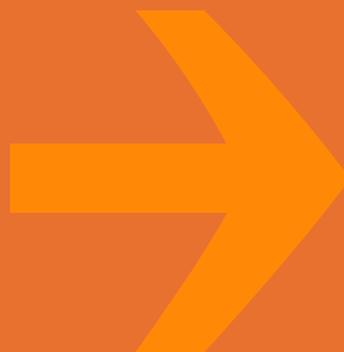


➔ Abandonnée à l'air libre, une boîte en acier mettrait de 5 à 10 ans à disparaître.

Chaque tonne d'acier recyclé fait économiser **1 tonne** de minerai de fer.

Éternel aluminium ...

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler 14 000 tonnes d'emballages en aluminium.



Il se recycle à 100%
et à l'infini.



En recyclant l'aluminium,
on économise des ressources
naturelles et **95% de l'énergie**
nécessaire pour fabriquer
l'aluminium de première fusion.

➔ Déjà 30% de l'aluminium que nous utilisons chaque jour et 100% de l'aluminium que nous trions sont recyclés.

Toutes les briques se recyclent

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler plus de 1,2 milliard de briques alimentaires.



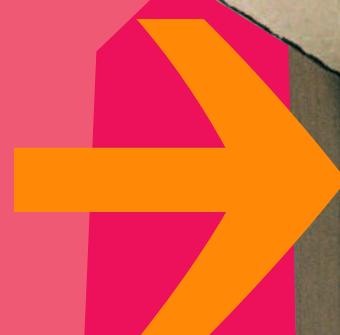
➔ Aujourd'hui, c'est principalement le carton des briques que l'on recycle.



Chaque tonne de briques alimentaires recyclées permet d'économiser **2 tonnes** de bois.

Les papiers-cartons font un carton

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler 393 000 tonnes d'emballages en papier-carton.



Chaque tonne d'emballages en carton recyclé fait économiser **2,5 tonnes** de bois.

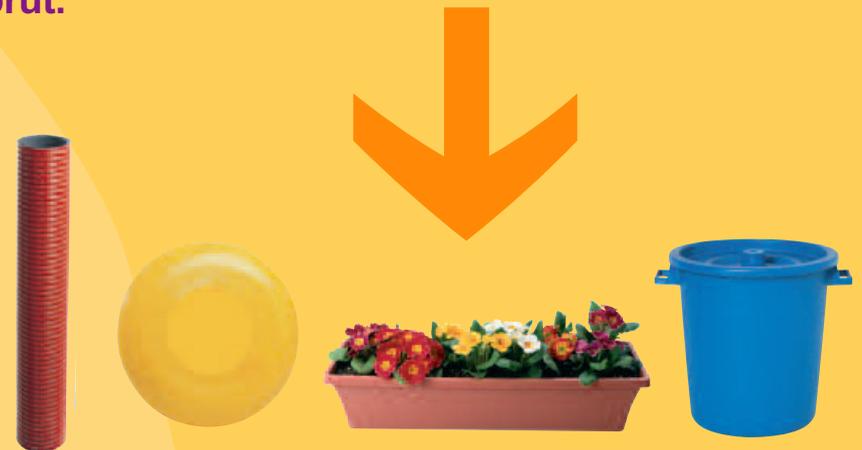
➔ Tous les cartons et les cartonnettes de la maison se recyclent.

Pas de pétrole ? Recyclons les plastiques

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler 6 milliards de bouteilles et flacons en plastique.



➔ Chaque tonne de plastique recyclé fait économiser entre 600 et 800 kilos de pétrole brut.



En 2005, 140 000 tonnes de pétrole ont ainsi été préservées.

Le verre renaît de ses cendres...

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler l'équivalent de 5 milliards de bouteilles en verre.

C'est un matériau indéfiniment et à 100 % recyclable.



➔ **Chauffé à plus de 1 500 °C, l'emballage en verre prend toutes les formes qu'on lui demande et redevient un emballage.**

Le verre recyclé, appelé **calcin, est déjà la principale matière première de l'industrie du verre.**

Le bon geste, c'est une question de réflexe

C'est incontournable, plus on consomme, plus on jette. Chaque année en France, ce sont près de 28 millions de tonnes de déchets auxquelles il faut trouver une destination ! Comme on ne peut pas réduire à l'infini la production des déchets et parce qu'on ne peut pas tout trier à la maison, des traitements sur mesure existent. D'autres restent à inventer !



Les emballages et les journaux et magazines

Tous nos emballages en métal, en papier-carton, en plastique ou en verre, plus nos journaux et magazines.

On les trie de plus en plus, surtout les emballages qui sont recyclés dans le cadre du dispositif Eco-Emballages.



Les ordures ménagères

Tout ce qui est souillé ou mélangé, plus les emballages non recyclables comme les sacs en plastique ou les pots de yaourt.

Elles sont incinérées dans des usines spécialisées qui sont aux normes environnementales et produisent de l'énergie pour chauffer des logements ou fournir de l'électricité.



Les déchets encombrants ou dangereux

Les gravats, ferrailles, vieux vélos ainsi que les piles ou batteries usagées, les peintures, solvants, huiles de vidange...

Ils prennent en général le chemin des déchèteries, où ils sont placés dans des conteneurs ou des bennes spécifiques puis acheminés vers des filières de recyclage organisées.

NB : dans certaines communes, dans les grandes villes notamment, on peut aussi faire appel aux services d'enlèvement à domicile de la mairie.



Les médicaments non utilisés

On les rapporte chez le pharmacien.



Les déchets verts et fermentescibles

Les déchets de jardin, les épluchures de légumes, les restes de repas et, d'une manière générale, tous les déchets organiques.

Chacun peut faire son compost dans son jardin ou apporter ses déchets en déchèterie pour qu'ils partent ensuite sur des plates-formes de compostage.

NB : de plus en plus de communes organisent aujourd'hui le ramassage des déchets verts.



Les vêtements, les jouets et, parfois, le mobilier

Pensez aux organisations caritatives comme Emmaüs, le Secours catholique ou la Croix-Rouge : elles reprennent les objets en bon état, quelquefois directement à votre domicile.



Les équipements électriques et électroniques

Les appareils qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Début 2007, on aura le choix entre différents systèmes de collecte (collectes municipales, d'organisations caritatives..., déchèteries). On pourra également remettre ses appareils usagés au distributeur, qui s'engage à les reprendre gratuitement. Ceux-ci seront ensuite pris en charge par un éco-organisme qui devra procéder à leur enlèvement, leur traitement et leur recyclage.

Tout ce qui n'a pas pu être traité grâce aux solutions évoquées ci-dessus est stocké dans des décharges réglementées (centres d'enfouissement techniques) afin d'éviter tous les risques de pollution.



La course aux déchets

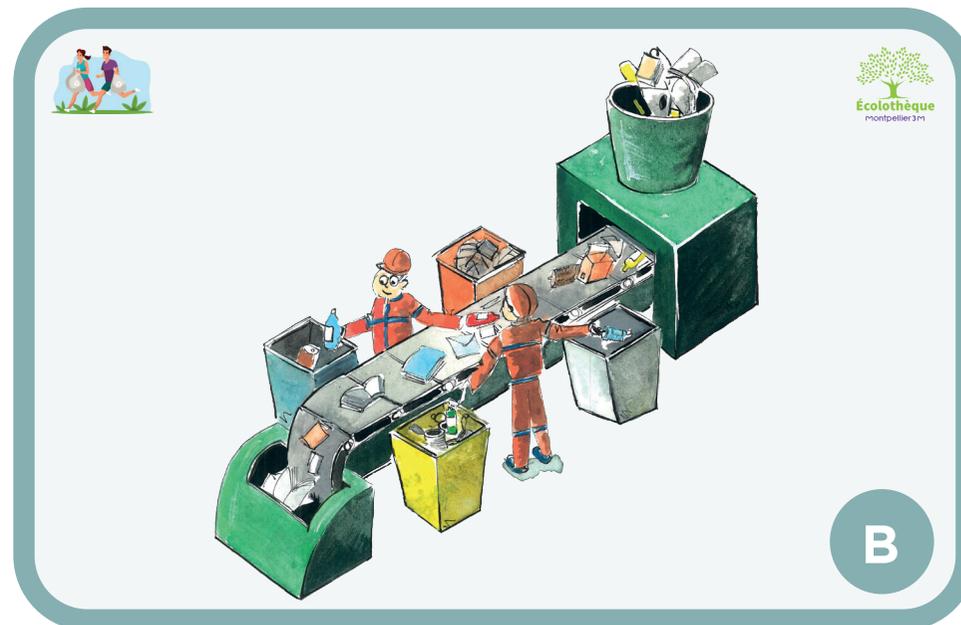
Jouons autour du traitement des déchets



6 cartes de la filière du papier à découper



Ordre des images :
C - D - B - E - F - A





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



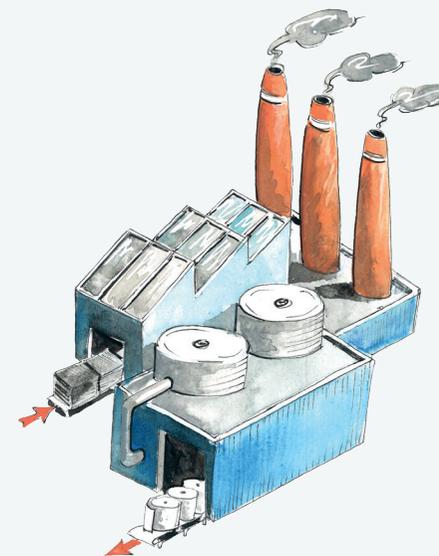
C



D



E



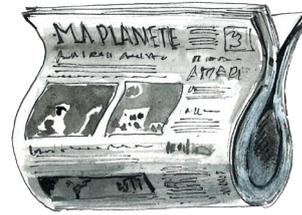
F



La filière du papier



Je jette mes vieux papiers dans la poubelle prévue (conteneur spécifique ou poubelle jaune).

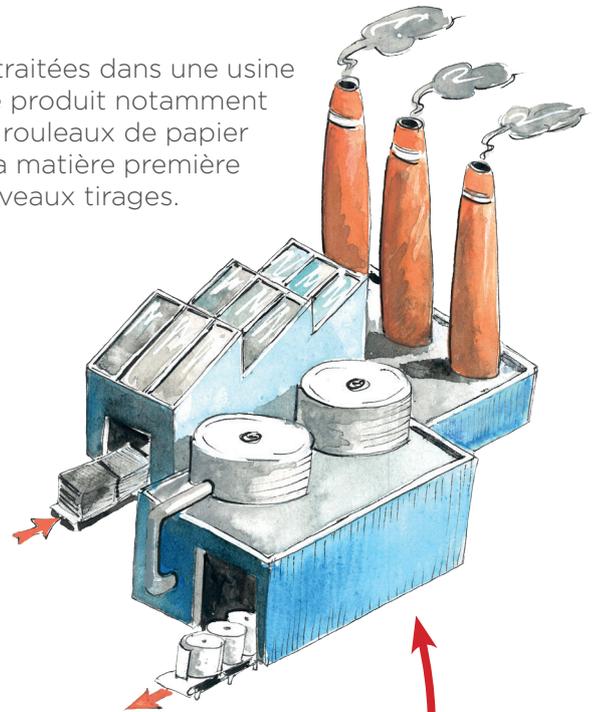


Un nouveau journal a pu être imprimé sur du papier recyclé.



Un camion vient récupérer la poubelle et transporte son contenu au centre de tri.

Les balles sont traitées dans une usine de papier. Elle produit notamment de très gros rouleaux de papier qui seront la matière première de nouveaux tirages.



Des opérateurs séparent les métaux, les plastiques, les cartons et papiers.



Les cartons et papiers sont compressés en balles.





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



Conception pédagogique : Alexandre NICOLAS / [Académie de Montpellier](#) - Marie-Pierre DELTEIL et Martine DEMIRAS / [Écolothèque de Montpellier Méditerranée Métropole](#)

Conception graphique : Alexandre NICOLAS / [Académie de Montpellier](#)

Édition : [Écolothèque de Montpellier Méditerranée Métropole](#)

Crédits iconographiques

Logo course aux déchets: © ClassicVector / Shutterstock.com

Ciseaux : © nice17 / Shutterstock.com

Baril de pétrole: © Amiralis / [CC BY-SA 3.0](#)

T-Shirt : pixabay.com / Domaine public

Fleur de coton : © texturis / Fotolia.com

Bouteilles et flacons en plastique - Journaux - Bouteilles et bocaux en verre - Boîte de conserve ouvert - Brique de jus de fruit - Petite bouteille d'eau - Bouteilles teintées en verre - Sac plastique - Pelures de fruits - Couche - Brique de lait - Bouteille d'huile - Gazon et feuilles mortes - Suremballage de yaourts - Nettoyant - Bouteille de sirop - Pot de yaourt - Pot de confiture : © [Citeo](#) / Jean-Michel de Forceville

Sable : © panya99 / Fotolia.com

Bûches de bois : © indochine / Fotolia.com

Illustrations sur la filière du papier : © Muriel Chircop / [Académie de Montpellier](#)

Polaire : © nito / Fotolia.com

Trombone : © pixabay.com / Domaine public

Rouleau de papier : © Coprid / Fotolia.com

Composteur : © Garantia® - [Garantia.fr](#)

Feuilles mortes : © Svetlana Privezentse - Fotolia.com

Crottin : Sophie Gallezot / [Écolothèque - Montpellier Méditerranée Métropole](#)

Tontes de gazon : © Vaidas Bucys- Fotolia.com

Cotons-tiges : © pixabay.com / Domaine public

Brosse à dent : © [Freelimages.com](#) / [Stephen Davies](#)

Feutre : pixabay.com / Domaine public

Pinceau : pixabay.com / Domaine public

Papier froissé : © pixabay.com / Domaine public

Bureau, jardin, cuisine, salle de bain : © mayrum - Fotolia.com

Marc de café avec filtre : Sophie Gallezot / [Écolothèque - Montpellier Méditerranée Métropole](#)

Herbe coupée : © ImagePixel / Shutterstock.com

Conteneur à verre : © ownway / Shutterstock.com

Poubelles (grise, jaune, orange) : [Montpellier Méditerranée Métropole](#)

Vieux ballon : © antpkr / Shutterstock.com

Mouchoir en papier : © New Africa / Shutterstock.com

Boule de Noël cassée : © StudioSmart / Shutterstock.com

Vieille voiture d'enfant : © Claudio Divizia / Shutterstock.com

Pierres : © HAKOpromotion / Fotolia.com

Palette : © Jérôme DREUMONT / Fotolia.com

Benne : © Torsten / Fotolia.com

Panneau interdit : © Alexandre NICOLAS / [Académie de Montpellier](#)

Minerai de fer : © [James St. John](#) / [CC BY 2.0](#)

Boîte de conserve : © Geoffrey Whiteway / [stockvault.net](#)

Herbe coupée : © ImagePixel / Fotolia.com

Compost : © showcake / Fotolia.com

Vache : © EwaStudio - Fotolia.com

Chaussures : © mrsiraphol / Freepik.com

Bauxite : © [Isidre blanc](#) / [CC BY-SA 3.0](#)

Papier aluminium : © stockphoto-graf / Fotolia.com



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



Latex : [Jan-Pieter Nap](#) / Domaine public
Gants de ménage : © mrsiraphol / Freepik.com
Mouton d'Ouessant : © Eric Isselée / Fotolia.com
Bonnet : © Kstudio / Freepik.com
Argile : © monamakela.com / Fotolia.com
Pot : © [Christophe Libert](#) / [Freelimages.com](#)
Sac de blé : © airborne77 / Fotolia.com
Épi de blé : © eAlisa / Fotolia.com
Pain : © Vadim Gnidash / Fotolia.com
Poubelle : © DeawSS / Shutterstock.com
20 illustrations d'objets pour la déchèterie : © Muriel Chircop / [Académie de Montpellier](#)

Documents

Guide de tri et de collecte : INSTITUTIONS&PROJETS • Montpellier Méditerranée Métropole - Direction de la Communication - 01/2021 - LV

Mémo du tri : INSTITUTIONS&PROJETS • Ville de Montpellier - Direction de la Communication - 11/2020 - NG

Le guide du compostage au jardin et à la maison : PLASTIC OMNIUM - www.plasticomnium.com

Le recyclage ou la deuxième vie des emballages : Eco-Emballages - 08/2006 - www.ecoemballages.fr